



**HAL**  
open science

## Aux origines gauloises de Tours (Indre-et-Loire) : état des connaissances

Sandrine Linger-Riquier, Emilie Trébuchet

► **To cite this version:**

Sandrine Linger-Riquier, Emilie Trébuchet. Aux origines gauloises de Tours (Indre-et-Loire) : état des connaissances. Gallia - Archéologie des Gaules, 2022, 79 (2), pp.47-84. 10.4000/gallia.6762 . hal-03911733

**HAL Id: hal-03911733**

**<https://hal.science/hal-03911733>**

Submitted on 29 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# Aux origines gauloises de Tours (Indre-et-Loire) : état des connaissances

Sandrine LINGER-RIQUIER\*

avec la collaboration d'Émilie TRÉBUCHET\*\*

**Mots-clés.** Agglomération gauloise, Caesarodunum, céramique, chronologie, nécropole, Turon.

**Résumé.** La question des origines gauloises de Tours (Indre-et-Loire) a longtemps fait débat. Il est ici proposé de réexaminer cette question sur la base du dépouillement de l'ensemble de la documentation archéologique disponible actuellement. Celui-ci a permis de considérablement enrichir les informations en quadruplant les points de découvertes de mobilier gaulois et en permettant de restituer une potentielle agglomération étendue

sur 21 à 25 ha dans le sous-sol du Tours historique. Les nombreux vases récoltés au XIX<sup>e</sup> s. le long du boulevard Béranger offrent de sérieux indices quant à la présence d'une nécropole en bordure méridionale de l'agglomération, qui semble close au tournant du II<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ces nouvelles données, tant chronologiques que spatiales, permettent de fixer son émergence au début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., comblent les lacunes chronologiques jusqu'à la ville ouverte du Haut-Empire et posent la question de son statut à la fin de l'époque gauloise.

## Re-examining the Gallic origins of Tours (Indre-et-Loire)

**Keywords.** Gallic settlement, Caesarodunum, ceramics, chronology, necropolis, Turones.

**Abstract.** The question of the Gallic origins of the city of Tours (Indre-et-Loire) has long been a subject of debate. In this work, we offer a re-examination of this question based on the analysis of all the currently available archaeological data. This renewed perspective has served to considerably enhance our understanding of the issue by quadrupling the points of discovery for Gallic material culture, thus suggesting the existence of a settlement extending over 21 to 25 ha within the subsoil of historic Tours.

The numerous vases collected during the 19th c. along the boulevard Béranger provide important clues as to the presence of a necropolis along the town's southern border, and which appears to have been abandoned at the turn of the 2nd and 1st c. BC. These chronological and spatial discoveries make it possible to identify the emergence of this agglomeration as having occurred at the beginning of the 2nd c. BC. The resulting data serves to fill in the remaining chronological gaps before the development of the open city installation of the Early Roman Empire, as well as to raise the question of the city's status at the end of the Gallic period.

Tours/Caesarodunum (Indre-et-Loire) est citée pour la première fois au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. par Ptolémée, comme capitale de la cité des Turons (*Géographie*, II, 8) (fig. 1)<sup>1</sup>. Elle jouit du statut de cité libre durant le Haut-Empire, puis de chef-lieu de la Lyonnaise III<sup>e</sup> durant l'Antiquité tardive (Ferdrière 2007a, p. 339-341) ; peut-on pour autant lui attribuer une origine

gauloise ? Cette question a divisé les érudits locaux depuis le XVIII<sup>e</sup> s., car le nom même de la ville antique, *Caesarodunum*, suggère une possible fondation *ex nihilo* d'époque romaine, comme le souligne l'assertion d'Émile Mabille (1862, p. 317) : « lorsqu'un nom de ville est d'origine latine, il y a à peu près certitude que la ville qu'il désigne a été bâtie par les Romains ». Quelle que soit la signification exacte de ce terme (Delamarre 2001, p. 154-155), qui tendrait à en attribuer la fondation à César, conquérant des Trois Gaules, il n'a ainsi, clairement, pas incité les archéologues des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. à rechercher une éventuelle occupation antérieure à la capitale romaine de la cité turone, puisqu'à 25 km en amont sur le cours de la Loire, l'*oppidum*

1. Nous tenons à remercier Pierre Hamelain, président de la Société archéologique de Touraine (SAT) de nous avoir autorisé l'accès aux mobiliers de leur collection en 2017. Une mention toute spéciale envers Claude Bouger, attachée au service départemental d'Indre-et-Loire et chargée des collections de la SAT, pour son accueil, sa disponibilité et son efficacité. Sans elle, cette étude n'aurait pu être menée à son terme : qu'elle trouve ici mes plus vifs remerciements.

\* Inrap Centre-Île-de-France ; UMR 7324 CITERES-LAT, Centre archéologique Inrap, 525 avenue de la Pomme de Pin, F-45590 Saint-Cyr-en-Val. Courriel : sandrine.riquier@inrap.fr

\*\* Inrap Centre-Île-de-France ; UMR 7324 CITERES-LAT, Centre archéologique Inrap, 148 avenue Maginot, F-37100 Tours. Courriel : emilie.trebuchet@inrap.fr

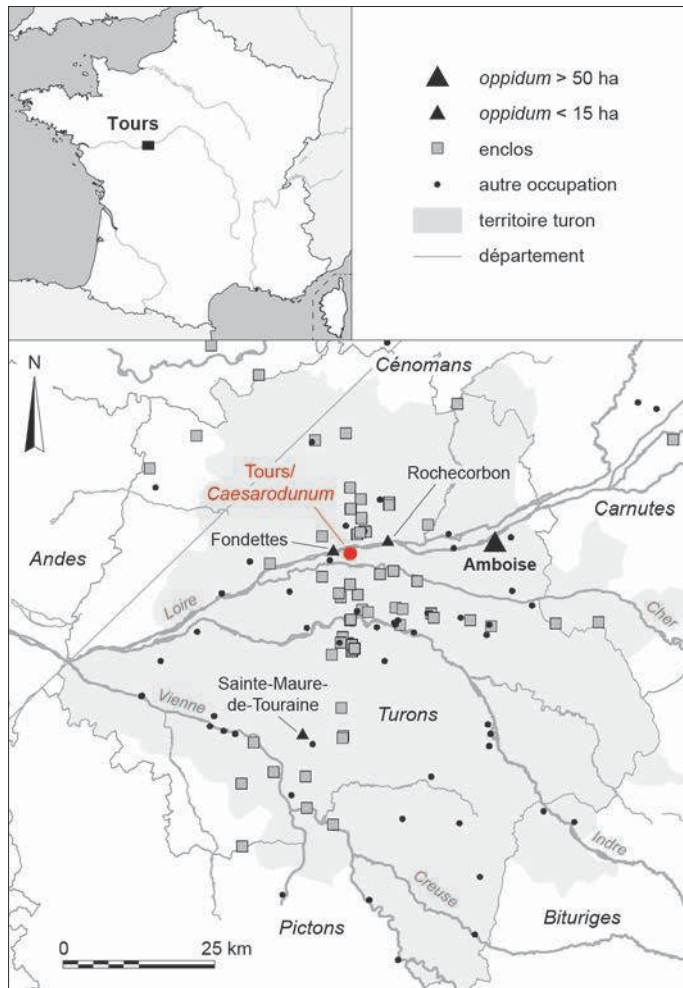


Fig. 1 – Localisation de Tours et cartographie du territoire Turon et des sites des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. actuellement reconnus (DAO : J.-M. Laruz, Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire).

d'Amboise (Indre-et-Loire) livre toutes les caractéristiques d'un site majeur pour la cité et est considéré comme le seul site du territoire susceptible d'en être la capitale. Dans le cas du site de Tours, la profondeur des vestiges gaulois (de 3 à 7 m dans certains quartiers), l'exiguïté des espaces ouverts, les problèmes de sécurité, le niveau de la nappe phréatique, le temps imparti pour les investigations archéologiques et les préjugés historiques sont autant de facteurs qui vont à l'encontre de telles enquêtes.

Pourtant, dans les années 1980, la découverte fortuite de mobiliers gaulois « dans les sables naturels » des sites du cloître Saint-Martin et de la rue Néricault-Destouches avait conduit Bernard Randoïn (1982, p. 162) à suggérer l'existence d'une occupation gauloise dans ce secteur de la ville, mais il faut attendre la fouille de l'hôpital Clocheville, en 2001, pour enfin observer une occupation gauloise *in situ* sur plus de 1 000 m<sup>2</sup> (De Filippo 2007a). En outre, en 2003, dans son étude du mobilier antique des sites fouillés par le laboratoire d'Archéologie urbaine de Tours, Stéphanie Raux signalait la présence de céramiques gauloises résiduelles sur différentes opérations<sup>2</sup>. Un premier état de cette question a été présenté en 2006-2007, à l'occasion de l'exposition sur « Tours antique et médiéval.

2. Je remercie Stéphanie Raux pour m'avoir fait part de ses observations.

Quarante ans de recherches archéologiques », tenue au château de Tours du 13 octobre 2006 au 18 mars 2007 (De Filippo 2007b, p. 321-322). Pour l'occasion, la SAT a prêté trois vases gaulois recueillis lors des grands travaux d'aménagement de Tours au XIX<sup>e</sup> s. Il ne s'agissait en réalité que d'un échantillonnage d'un lot plus important. Ce n'est finalement qu'en 2017 que l'ensemble de leurs collections<sup>3</sup> a été systématiquement dépouillé afin de vérifier les différentes datations proposées au fil des découvertes et d'inventorier méthodiquement le mobilier gaulois.

Ainsi, on propose ici de dresser un état de la question des origines gauloises de *Caesarodunum*, sur la base du réexamen de l'ensemble des données historiques et archéologiques accumulées depuis le XIX<sup>e</sup> s. dans le centre historique de Tours et ses marges proches. Ce travail a finalement permis de quadrupler les points de découvertes de mobilier gaulois et de proposer des datations fiables à la lumière de nos connaissances actuelles. Leur cartographie les distribue sur environ 25 ha. L'hypothèse de l'existence d'une agglomération gauloise, masquée par les sables alluviaux, s'en trouve ainsi illustrée et étayée, même si sa nature et son organisation restent largement méconnues.

## BREF HISTORIQUE DE LA QUESTION

L'éventuelle origine gauloise de la cité romaine fait débat depuis longtemps. Ainsi, en 1776, pour Félix-François Le Royer de La Sauvagère, l'assiette topographique de l'ancienne ville des *Turones* se situait sur les hauteurs de Luynes, comme l'attesteraient de nombreuses découvertes. Pour Charles Robin au contraire, rien n'empêche que le chef-lieu des Turons à l'époque gauloise ait bien été situé sous la ville romaine de *Caesarodunum*, d'autant que les ruines de Luynes désignent clairement un établissement antique (1774, p. 59).

Une quarantaine d'années plus tard, la localisation de la ville gauloise oppose J.-P. Dufour Marcou à Noël Champoiseau. Pour le premier, le siège de l'*oppidum* gaulois se situait sur les côtes de Saint-Symphorien, puisque « les Celtes n'habitent pas la plaine mais se tenaient sur les hauteurs », qui offraient le double avantage de la proximité de la Loire et d'un lieu élevé, bien à l'abri des surprises (Dufour Marcou 1812, I, IX). Le second rappelle, à juste titre, qu'une situation en plaine ou dans les îles, comme *Avaricum*, *Lutecia* ou *Mediolanum* entre autres, n'était pas exceptionnelle, pourvu que la situation fût avantageuse, l'approche et le siège difficiles, selon le témoignage même de César (Champoiseau 1831, p. 4).

En 1862, pour É. Mabille, on l'a vu, le nom même de *Caesarodunum*, supposé d'origine latine, n'admet pas de discussion et se suffit à lui-même : il ne saurait selon lui désigner qu'une ville bâtie par les Romains (Mabille 1862, p. 317, n. 3). Dans le même ordre d'idée, pour Louis-Pierre Boileau, *Caesarodunum* serait à l'origine un camp romain établi là pour observer et dominer l'occupation gauloise située en rive droite sur les hauteurs de Saint-Symphorien ; les habitations dans le roc ont, selon cet auteur, l'avantage, d'une part, de donner fraîcheur en été et chaleur en hiver et, d'autre part, de protéger des intempéries et des inondations du fleuve (1849, p. 9).

3. Soit une bonne cinquantaine de caisses pour le mobilier provenant du sous-sol de la ville historique de Tours.

Pour le docteur Eugène Giraudet, « la présence de divers objets d'origine gallo-celtique dans le sous-sol de *Caesarodunum* et la découverte de débris de pilotis, faite au moyen âge »<sup>4</sup>, le convainquent de l'existence « d'une ville lacustre ou fluviale » gauloise sous le sol de la ville actuelle, construite de manière à résister aux débordements incessants de la Loire et du Cher (1873, p. 6). Sa conviction se trouve renforcée par l'existence d'un important carrefour routier<sup>5</sup> qui « justifie en lui-même l'existence d'une bourgade à cet endroit », d'autant que « les Romains, ayant apprécié l'avantage de la position de l'*oppidum* des *Turones*[...] vinrent s'y établir et y élevèrent une ville de plaisance et de commerce » (*ibid.*, p. 9).

De même, pour le baron Henri Auvray, il ne fait aucun doute qu'une ville gauloise préexistait sous la ville antique, « qu'elle était purement lacustre et située comme le centre romain entre la Loire et le Cher » (1938, p. 170). Selon lui, une ville dans un marécage serait plus facile à défendre, puisque présentant ainsi des difficultés d'accès et l'avantage de ne pas isoler la population des ressources en eau et nourriture en cas de siège (*ibid.*, p. 170-171). À la suite de la construction du palais de justice en 1840 et de la destruction du rempart moderne le long du boulevard Béranger entre 1843 et la fin des années 1930 pour la construction de la nouvelle Poste, la multiplication des découvertes de vestiges gallo-romains lui permet de délimiter un quartier particulièrement riche, situé, d'est en ouest, entre la rue Marignan (aujourd'hui rue Victor-Laloux) et la rue Jehan-Fouquet, et, du nord au sud, entre la rue Étienne-Pallu et la rue Victor-Hugo (Auvray 1939, p. 268-269) (fig. 2, A). Pierre-Louis Fréon le confirmera alors : tous les terrassements « ont également permis de constater la présence de ces vestiges sous la plus grande partie du boulevard Béranger » (1937, p. 367) et il en attribue certains à l'époque gauloise (1948, p. 355). Peu avant, Robert Vivier et Émile-Raymond Millet n'excluaient pas l'hypothèse celtique et, suivant l'avis de Paul Vidal de la Blache, pensaient que « *Caesarodunum* avait pu être précédé d'une bourgade telle que les Gaulois en établissaient volontiers dans les îles ou des péninsules fluviales », mais « aucune découverte n'est venue nous fixer sur ce point » (1943). Ces convictions et hypothèses plus ou moins fondées sont donc alors restées en suspens, en l'attente de données probantes.

Quelques années plus tard, sans tenir compte des découvertes précédentes, Jacques Boussard finit par considérer que, comme l'*oppidum* n'est pas mentionné par César et face à l'indigence des données relatives à la période gauloise découvertes à Tours, seul le site d'Amboise, où les découvertes sont nombreuses, se présente comme le refuge et le seul *oppidum* de cette misérable peuplade (1948, p. 313)<sup>6</sup>... Malgré la découverte, cette même année 1948, de céramiques attribuées à La Tène III dans la zone

4. Aucune précision sur ces découvertes n'est cependant mentionnée.

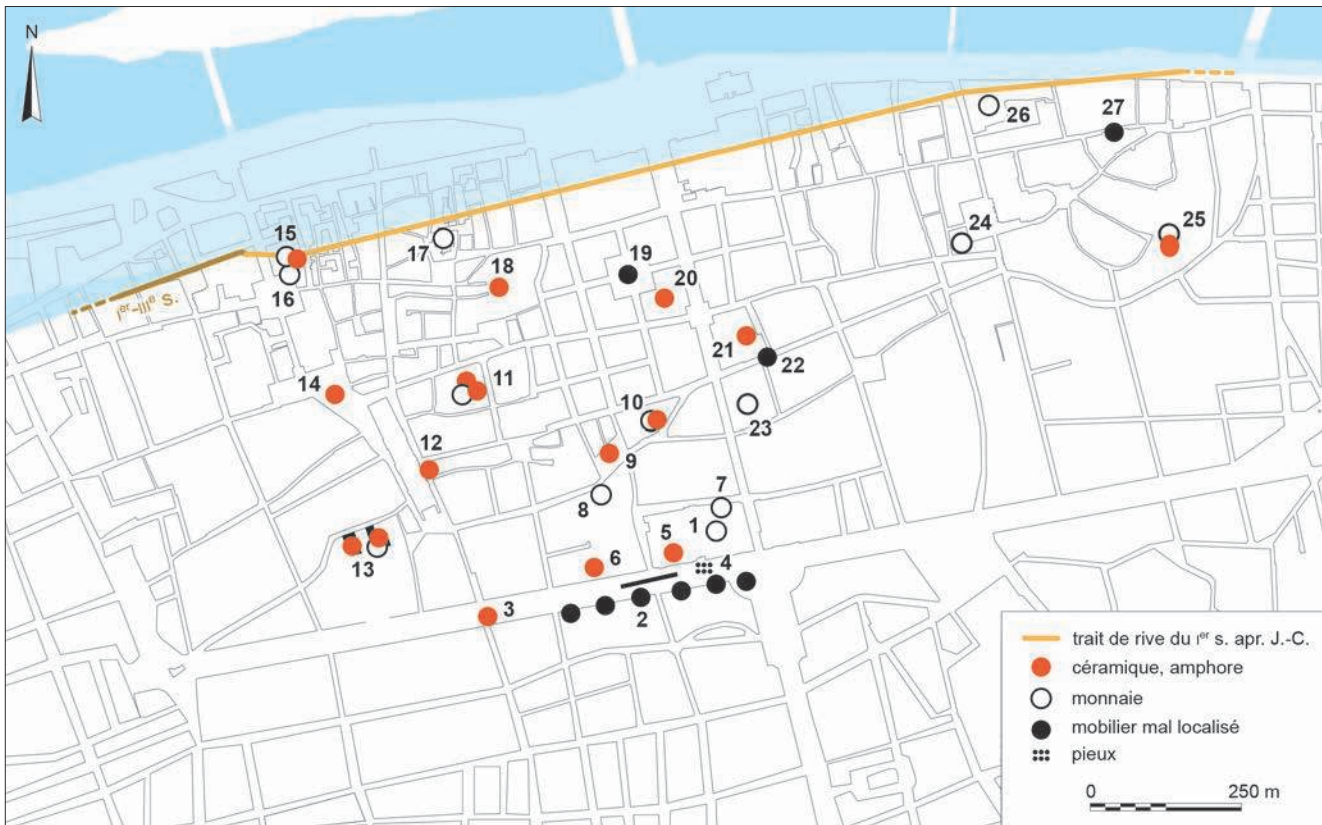
5. *Caesarodunum* est effectivement indiqué sur la *Table de Peutinger*, sans vignette cependant, au carrefour de cinq itinéraires conduisant à Orléans/*Cenabo* (Loiret), Bourges/*Avaricum* (Cher), Poitiers/*Lemona* (Vienne), Angers/*Juliomago* (Maine-et-Loire) et Le Mans/*Vindinum* (Sarthe) (Ferdrière 2007b).

6. Même si l'emprise du territoire Turon apparaît restreinte face à ses voisins pictons, carnutes et bituriges, ce peuple est malgré tout capable de fournir un contingent de 8 000 hommes à l'armée de secours de Vercingétorix, soit autant que les Pictons, les *Parisii* et les Helvétès selon César (*La Guerre des Gaules*, VII, 75, 3). Deux légions seront ensuite nécessaires à César pour maintenir ce peuple tranquille (*ibid.*, VIII, 46).



Fig. 2 – Hypothèses successives de localisation d'une occupation gauloise à Tours : A, Auvray 1939 ; B, Randoïn 1982 ; C, De Filippo 2007. Localisation des sites mentionnés dans le texte : 1 : palais de justice ; 2 : égout boulevard Béranger ; 3 : rue Chanoineau/Jehan-Fouquet ; 4 : Nouvelle Poste ; 5 : rue Julien-Leroy et cloître Saint-Martin ; 6 : 74 rue Néricault-Destouches ; 7 : place de la Victoire ; 8 : rue du Petit-Soleil et rue de la Monnaie ; 9 : hôpital Clocheville (DAO : S. Linger-Riquier, Inrap).

du palais de justice, émergeant d'une boue noirâtre, qui venait appuyer l'hypothèse d'une occupation lacustre protohistorique (Fréon 1948 ; Philippon 1948a), son opinion reste tenace et, si le territoire turon est doté d'une capitale, c'est probablement à Amboise qu'il faut la situer (Boussard 1960, p. 18) ; ce schéma domine encore largement jusqu'à aujourd'hui (Laruzat 2009, p. 98 ; 2017, p. 41).



**Fig. 3** – Localisation des découvertes de mobilier gaulois dans le sous-sol de la ville de Tours, état en 2020. 1 : palais de justice ; 2 : égout boulevard Béranger ; 3 : rue Chanoineau/Jean-Fouquet ; 4 : pilotis devant la Poste ; 5 : La Nouvelle Poste ; 6 : entre le garage Peugeot et la rue de La-Grandière ; 7 : 2 bis rue Étienne-Pallu ; 8 : 22-24 rue de Clocheville (site 10) ; 9 : place du Chardonnet. Fouilles/observations ; 10 : Saint-Michel de la Guerche (site 9) ; 11 : rue Julien-Leroy et cloître Saint-Martin (site 7) ; 12 : 74 rue Néricault-Destouches (site 012) ; 13 : hôpital Clocheville (site 067) ; 14 : place des Halles ; 15 : nord de la place de la Victoire ; 16 : place de la Victoire (site 006) ; 17 : Saint-Pierre-le-Puellier (site 1) ; 18 : rue du Petit-Soleil et rue de la Monnaie (site 021) ; 19 : place de la Résistance (observation mal localisée) ; 20 : place de la Résistance (îlot M) ; 21 : ancien cinéma Olympia (site 048) ; 22 : rue Émile-Zola (îlot I ?) ; 23 : 11 rue Nouvelle-République (site 11) ; 24 : place François-Sicard (site 14) ; 25 : rue des Ursulines (site 6) ; 26 : Le Château (site 3) ; 27 : rue Albert-Thomas (DAO : S. Linger-Riquier).

Dans les années 1980, l'équipe du laboratoire d'Archéologie urbaine de Tours met en perspective les 21 monnaies gauloises et les céramiques en position résiduelle découvertes lors des fouilles du cloître Saint-Martin, ainsi que la fosse-dépotier gauloise du 74 rue Néricault-Destouches (voir *infra*, p. 58 et p. 60). Ces éléments conduisent B. Randoïn à suggérer « l'existence d'un établissement humain à Tours au début du 1<sup>er</sup> s. av. notre ère, dans une zone qui semble se situer entre la place des Halles et la rue Marceau, au nord du boulevard Béranger » (1982, p. 159) (fig. 2, B), soit un espace limité qui ne tient pas compte des découvertes précédentes soulignées par H. Auvray. Ces données ne suffisent pas à Henri Galinié, pour lequel « l'occupation du site – de ce qui deviendra Tours – commence seulement au début du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. » (1985, p. 13).

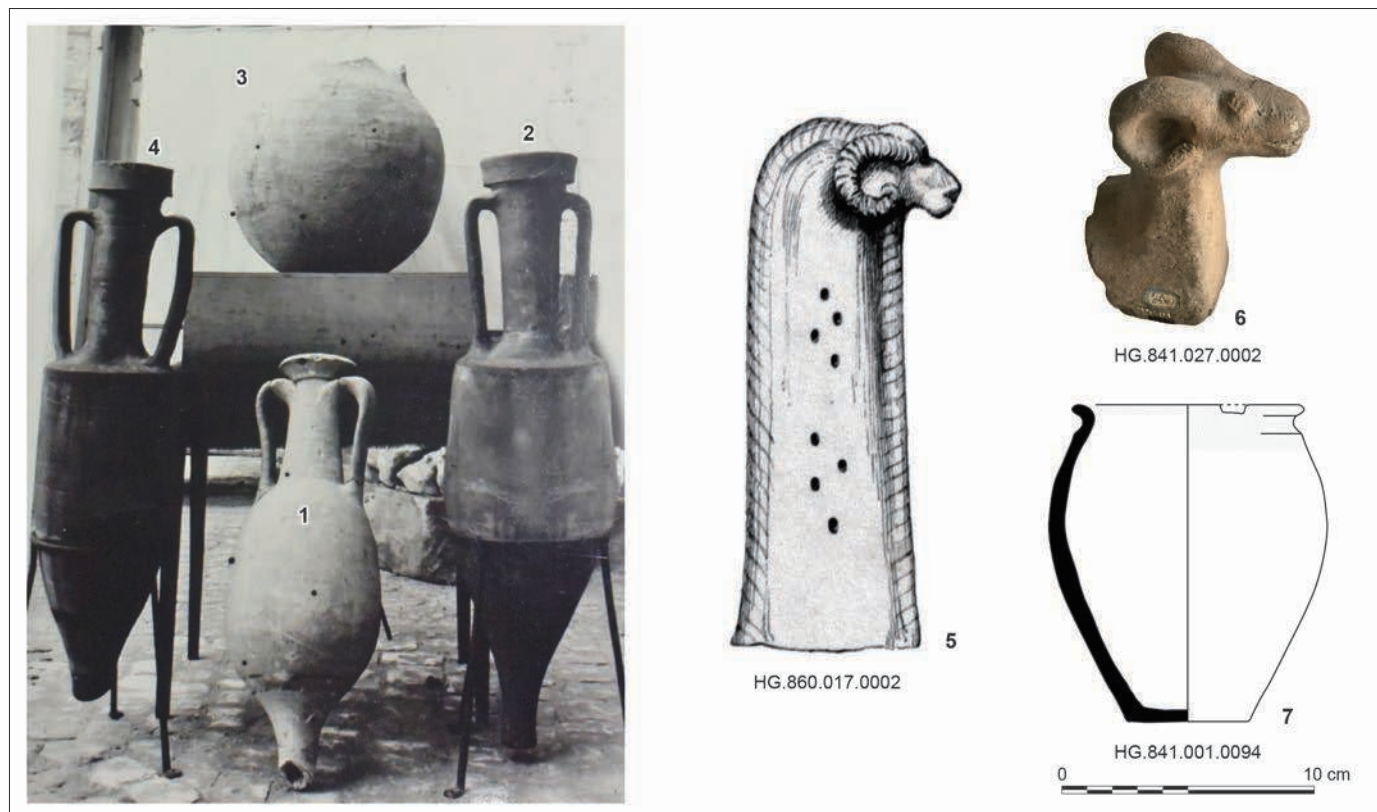
Il faut en fait attendre l'opération d'archéologie préventive menée par Raphaël De Filippo à l'hôpital Clocheville en 2001 pour enfin atteindre une occupation *in situ*, examinée sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>, qui se révélera dense et structurée (2007a). La datation dendrochronologique du cuvelage en chêne d'un caisson implanté dans le fond d'une fosse de type atelier postérieure à 140 av. J.-C. (Dormoy, Pérard 2001, p. 3)<sup>7</sup>,

7. Le laboratoire Archeolabs attribue le premier cerne du cuvelage à 278 av. J.-C. et le dernier cerne à l'année 155 av. J.-C. En l'absence d'aubier, la date d'abattage

l'examen partiel du mobilier céramique (Riquier 2002)<sup>8</sup>, du mobilier métallique (Bigot 2004), comme celui des amphores (Barthélémy-Sylvand 2004), tout corroborait la proposition de datation centrée sur La Tène C2 et D1a, soit dans les années 180-120 av. J.-C. L'occupation apparaissait alors dense, mais ponctuelle. Ainsi, en l'état des données, la chronologie proposée alors conduisait à interpréter cette occupation comme « un établissement au caractère sophistiqué » (Galinié dir. 2007, p. 17), « un habitat groupé de quelque importance » (De Filippo 2007a, p. 206), mais, du fait d'un hiatus chronologique trop important, sans rapport avec l'origine de la ville antique de *Caesarodunum*. Cependant, H. Galinié (2007, p. 415) pouvait dès lors revoir sa position, en soulignant que : « l'hypothèse d'une importante agglomération gauloise, voire du chef-lieu des Turons, devient recevable à mesure des découvertes de terrain ». Quoi qu'il en soit, même si la question restait alors ouverte, la prise de conscience du problème de la puissance des sables alluviaux, qui – dans la plupart des secteurs de la ville – masquent les vestiges gaulois et dont le toit est confondu avec le terrain naturel, devient progressivement un fait acquis (De Filippo 2007b, p. 321-322 ; Galinié dir. 2007, p. 17) (fig. 2, C).

proposée reste postérieure à 140 av. J.-C. (Dormoy, Pérard 2001, p. 3).

8. Moins d'un quart du mobilier disponible (2 080 restes) avait alors été examiné.



**Fig. 4** – Tours, palais de justice, fouille 1840. Mobiliers mentionnés dans le texte. 1 et 3 : palais de justice ; 2 et 4 : boulevard Béranger. 1, Dr.7/11, n° inv. SAT : HG.2000.174.0211, pied tronqué, anses restituées ; 2, Dr.1B, n° inv. SAT : HG.2000.174.0208, recollée ; 3, Dr.20 décollée, n° inv. SAT : HG.2005.013.0001 ; 4, Dr.1B, n° inv. SAT : HG.2000.174.0209, pied coupé, anses restaurées (cliché : R. Lehoux, collection SAT). 5 : chenet, lithographie Clarey-Martineau 1841, n° inv. SAT : HG.860.017.0002 ; 6 : chenet, n° inv. SAT : HG.841.027.0002, cliché : S. Linger-Riquier ; 7 : pot dérivé Besançon à revêtement micacé sur le col, n° inv. SAT : HG.841.001.0094, provenance incertaine (DAO : S. Linger-Riquier).

Il faut finalement attendre l'étude complète du mobilier céramique, réalisée en 2011 et restée inédite avant rendu complet du rapport d'opération, pour rectifier la datation du mobilier céramique et par conséquent réviser la première proposition chronologique. L'analyse du mobilier, en corrélation avec la stratigraphie des contextes, permet *in fine* de définir quatre phases chronologiques successives qui se situent entre La Tène C2 et D2a, soit aux alentours des années 180 à 60-50 av. J.-C. (Linger-Riquier 2011).

Par ailleurs, le dépouillement des collections d'époque gauloise de la Société archéologique de Touraine (SAT), qui n'avaient jamais été étudiées, apporte des données essentielles à la connaissance du site. Elles comblent le hiatus chronologique entre la fin de l'occupation du site de Clocheville et la ville du Haut-Empire et permettent de reconsidérer l'étendue et l'organisation de l'occupation gauloise, voire la structuration du territoire des Turons à la fin de l'âge du Fer.

## INVENTAIRE DES MOBILIERS GAULOIS DÉCOUVERTS DANS LE SOUS-SOL DE TOURS

Cette partie est consacrée à l'inventaire et l'analyse des mobiliers gaulois conservés dans les collections de la SAT, du laboratoire d'Archéologie urbaine de Tours, de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan) et de l'Institut

national pour les recherches archéologiques préventives (Inrap), jusqu'en 2018.

### PALAIS DE JUSTICE (FIG. 3, N° 1)

En 1840, les fouilles effectuées par L.-P. Boileau lors de la construction du nouveau palais de justice, inauguré en 1843 (Aron 1986, p. 10), ont livré un abondant mobilier. Le terrain serait rempli de cendres et de charbons, attribués à un « incendie considérable » (Boileau 1840, p. 290 ; Auvray 1939). On sait aujourd'hui que ce site prend place en bordure d'une dépression topographique correspondant à un paléochenal (Morin *et al.* 2013, fig. 17). Une partie de ces artefacts pouvait donc se trouver dans son comblement. L'examen de ceux conservés à la SAT n'a permis d'identifier que de rares éléments susceptibles d'appartenir, au plus tôt, au dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., en particulier des chenets à tête de bélier, de facture gauloise (fig. 4, n°s 5 et 6) et similaires à ceux découverts à Orléans/*Cenabum* dans des contextes du milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Gardais 1999 ; Riquier 2008, fig. 201), et une amphore de type Dr.7/11 dont les anses ont été restituées (fig. 4, n° 1). Un seul vase, un pot de type *Camulodunum* 102 (fig. 4, n° 7), est attribuable au plus tôt aux années 40 av. J.-C. et jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Couvin 2008, p. 426), mais sa provenance n'est pas assurée (« palais de justice, bd Béranger ou gare »). Un potin turon à tête diabolique a été découvert en 1884 (Theureau 1980, p. 692 ; Provost 1988, p. 104, non illustré).

## BOULEVARD BÉRANGER (FIG. 3, N° 2)

Les vases dont il est question ici ont été découverts au cours de la destruction du rempart des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., dont le tracé interne a été repris par l'actuel boulevard Béranger<sup>9</sup>. Une voirie de cailloutis aurait alors été observée plusieurs fois « dans la direction de *Caesarodunum* à Saint-Éloi » (Boileau 1840, *nota* p. 291) à l'emplacement des murailles du XVII<sup>e</sup> s. (Auvray 1939, p. 273). Dans une note manuscrite conservée dans le dossier Boileau aux archives de la SAT, des vases, qui « avaient été trouvés le long d'une voie ancienne fortement macadamisée »<sup>10</sup>, sont considérés « non pas comme cinéraires, mais bien funéraires », même si la présence d'ossements n'est pas explicitement mentionnée dans ces notes. La trame viaire antique restituable à partir de diverses observations suggère l'ancienneté de cet axe (Seigne 2007, p. 327-328). La poursuite de la suppression du rempart, en 1861 et 1862, a été suivie par Adolphe Pécard, mais ses observations n'ont été publiées par le baron Auvray qu'en 1939.

Au total, 25 vases gaulois complets, inventoriés en 1841 et 1863, ont été identifiés dans les collections de la SAT (fig. 5 à 8)<sup>11</sup>. Ils sont généralement intacts et ont été récupérés au fil des travaux par les ouvriers. Peu de détails nous sont parvenus quant à leur localisation précise, leur agencement, leur contenu, leur contexte ou encore leur association. Leur examen visuel et le croisement des différentes informations concernant l'avancement de la suppression du rempart ont néanmoins apporté quelques précisions et permettent de regrouper certains vases.

– Un premier lot compte six vases intacts qui présentent une surface brune à grise, marbrée, d'aspect sali (fig. 5 et 6 : n° 1), ce qui suggère qu'ils ont séjourné dans un milieu humide et turbide, comme le comblement du paléochenal mentionné *supra*. Parmi eux, l'inventaire Lehoux précise que les vases n°s 1 à 4 de la fig. 5 auraient été trouvés en 1843, lors de la première phase de destruction du rempart : ils proviendraient donc de la partie orientale du paléochenal située entre la place Jean-Jaurès et l'impasse du palais.

– Le deuxième lot regroupe treize autres récipients, intacts et ne présentant aucune trace d'utilisation (fig. 6 et 7), exceptés des *graffiti* indéterminés sur la panse de trois d'entre eux (fig. 6, n°s 1, 4 et 6). Parmi eux, le vase-balustre à décor strié (fig. 6, n° 6) comme le gobelet (n° 10) figurent parmi les pots découverts en 1843. D'aspect « propre », on en déduit qu'ils n'auraient pas séjourné dans le paléochenal et proviendraient de l'extrémité orientale du boulevard, au-delà du paléochenal, près de la place Jean-Jaurès.

– Quatre vases se caractérisent par des cassures anciennes de leur lèvre (fig. 8, n°s 1 à 4). Il pourrait s'agir de mutilations volontaires caractéristiques, que l'on rencontre par ailleurs sur

9. De ce rempart, édifié entre 1591 et 1685, composé d'une courtine de près de 10 m de haut, rythmée de bastions à orillons ou de simples tourelles sur le flanc sud qui nous intéresse ici, il ne subsiste aujourd'hui qu'un talus de terre revêtu d'un parapet extérieur en pierre d'environ 3 m de haut (Auvray 1939 ; Dubant 2006).

10. Cette « voie était celle qui[,] partant de *Caesarodunum*[.] passait en la traversant en biais la rue Étienne-Pallu, elle longeait pour ainsi dire le mail actuel pour aller aboutir au pont qui traversait le cours d'eau et les marais des pâtis de Beaumont », porte Saint-Éloi.

11. La description des vases est proposée en annexe, p. 80-81.

des vases issus de contextes funéraires locaux comme dans la nécropole de la Haute Cour à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) (Chimier dir. 2015).

– Un dernier lot se singularise par d'évidentes traces d'utilisation. Outre le pot-entonnoir d'aspect marbré découvert en 1843 (fig. 5, n° 1), on remarque la teinte lie-de-vin de la surface interne du tiers inférieur de la panse d'un pot à ouverture large (fig. 8, n° 1) ou encore une usure mécanique (fig. 8, n° 4), manifestement en lien avec des utilisations spécifiques, respectivement de la teinture et une préparation broyée indéterminée. Enfin, deux vases se distinguent par une série de petites perforations sur le col, peut-être en lien avec un système de fixation de couvercle ou l'ajout d'un élément décoratif non conservé (fig. 8, n°s 5 et 6).

Quoi qu'il en soit, les vases complets du boulevard Béranger sont attribuables au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ceci comble largement le hiatus chronologique observé entre la fin de l'occupation de l'hôpital Clocheville (dans les environs des années 60 av. J.-C.) et le chef-lieu de cité gallo-romain fondé dès l'époque augustéenne classique d'après les observations réalisées sur les sites du lycée Descartes (site 064 : Fouillet dir. 2002 ; Fouillet 2007) et Gambetta (site 073 : Jouquand dir. 2015a). Ces vases ancrent ainsi cette occupation dans la durée.

## RUE CHANOINEAU/JEHAN-FOUQUET (FIG. 3, N° 3)

En 1860, une fouille réalisée face à la rue Chanoineau a également mis au jour divers objets antiques parmi lesquels « deux amphores de grandes dimensions offertes au musée par A. Pécard et L.-P. Boileau<sup>12</sup>. Elles auraient fait l'objet de réparation<sup>13</sup> » (Anonyme 1863, 13, p. 27). Parmi les six Dressel 1 conservées dans les collections de la SAT, deux sont signalées comme recollées sur certaines parties. L'examen des objets montre effectivement une Dr.1A dont une lacune du col a été comblée (fig. 9, n° 1) et une Dr.1B recollée au niveau des anses et du col (fig. 9, n° 2).

Le registre des entrées des collections du musée décrit deux amphores, les n°s 642 et 643<sup>14</sup>, provenant du « Bd Béranger, vis-à-vis la r. Chanoineau ». La première est « en terre grise de forme circulaire et terminée en pointe à son extrémité inférieure ». Elle semble complète et mesure 97 cm de hauteur, pour un diamètre du corps de 28 cm et une ouverture de 16 cm. La seconde est analogue, mais « le col et la partie supérieure du corps manquent ». Elle est conservée sur 71 cm de haut, pour un diamètre du corps de 28 cm. Leur identification reste incertaine,

12. Charles Loizeau de Grandmaison mentionne « ces deux magnifiques amphores » au pied du rempart, presque face à la rue Chanoineau (Anonyme 1861, p. 23), également mentionnées par É. Mabillet quelques années plus tard (1862, p. 327). Le catalogue Palustre n'apporte pas de précision supplémentaire (1871, p. 28, n° 169 : « amphores trouvées boulevard Béranger, don M. Boileau », même si sa description permet d'identifier une possible Dressel 1 « vaisseau terminé en pointe, diamètre étroit relativement à sa hauteur », sachant que les amphores complètes de la SAT sont limitées (Dr.20 et Dr.7/11 du palais de justice et six Dr.1, les seules de provenance indéterminée). Les numéros de Léon Palustre sont perdus.

13. Il est fait mention d'une seule amphore restaurée par Henri Émile Adrien Trodoux, sculpteur (Anonyme 1863, p. 291).

14. Le lien entre ces numéros et les objets est aujourd'hui perdu.

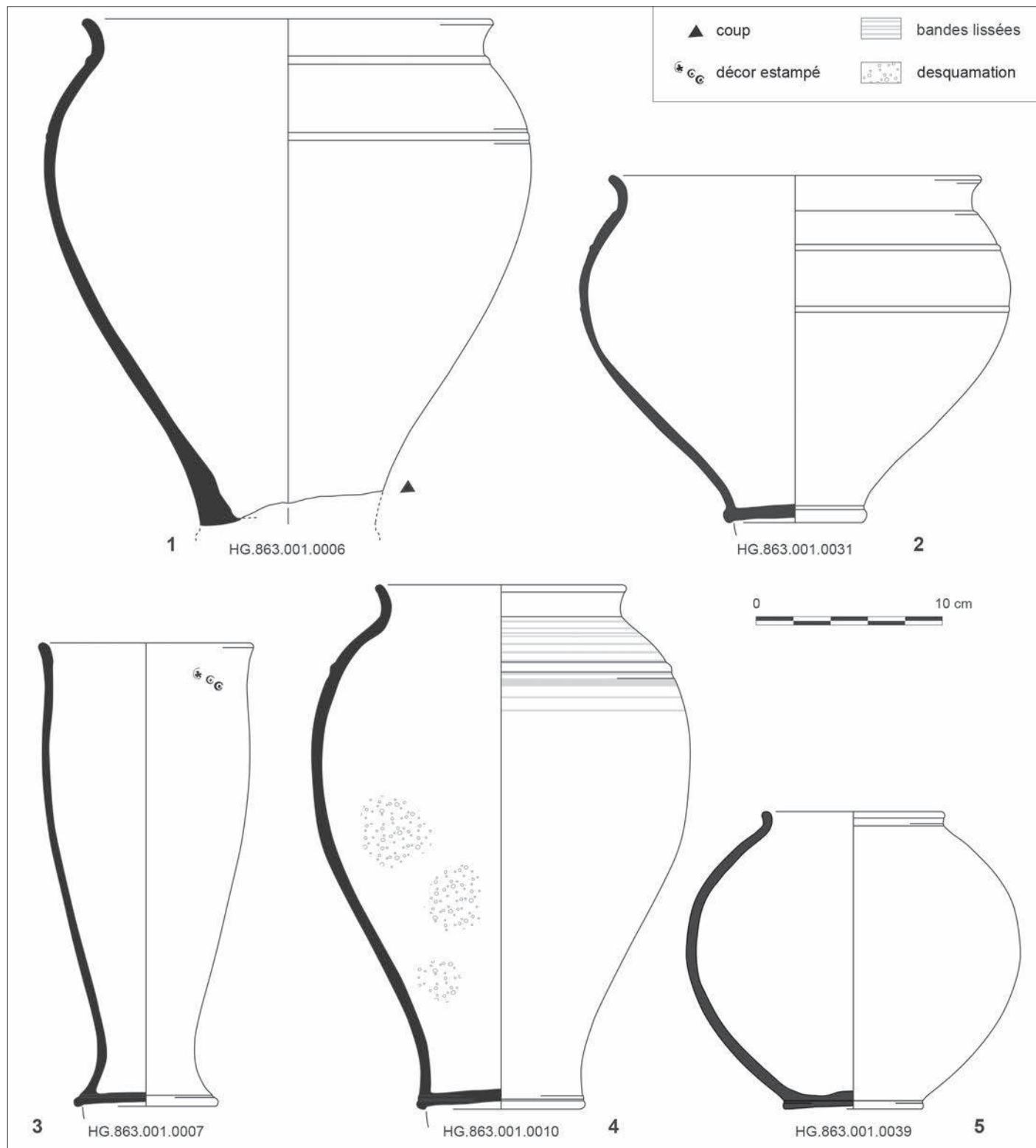


Fig. 5 – Tours, boulevard Béranger. Vases d'aspect marbré découverts en 1843 (DAO : S. Linger-Riquier).

mais en admettant une imprécision sur les mensurations, la première pourrait correspondre à l'amphore restaurée n° 2, qui mesure 1 m de hauteur, pour un diamètre maximum de 27 cm. La seconde mesure 0,67 m de haut et se trouve découpée au niveau de la base du col (fig. 9, n° 3).

Cependant, quatre autres conteneurs auraient été découverts quelques années auparavant par un jardinier, au bas du rempart, au sud du boulevard, « à l'entrée de la rue Jehan-Fouquet », dont deux

ont été offerts à la SAT (Auvray 1939, p. 291)<sup>15</sup>. Pourrait-il s'agir des deux Dressel 1 évoquées ci-dessus ? Quoi qu'il en soit, les

15. Avec au moins 6 amphores récoltées à l'entrée de la rue Chanoineau, au nord, et de la rue Jehan-Fouquet, au sud du boulevard, cette concentration relative d'amphore dans cette zone est assez remarquable. L'absence de détail ne permet pas d'en connaître la configuration, et on peut se demander dans quelle mesure elles auraient pu faire partie d'un aménagement tel que celui observé place de la Victoire (voir *infra*, fig. 21).



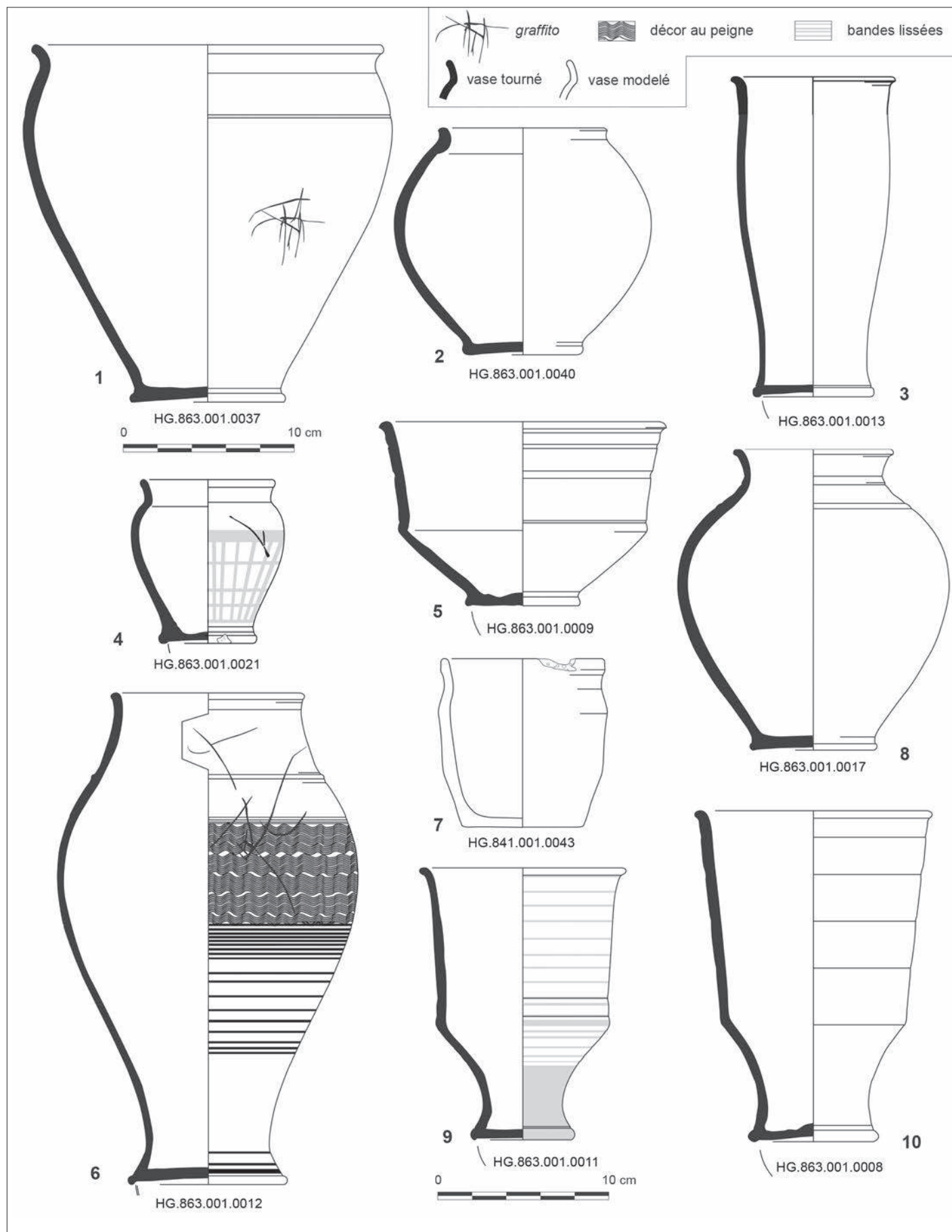


Fig. 6 – Tours, boulevard Béranger (suite). 1, 4 et 6 : vases d'aspect marbré découverts en 1843 ;  
 2, 3, 5, 7 à 10 : vases intacts (ou cassures récentes) découverts en 1861-1862 (DAO : S. Linger-Riquier).

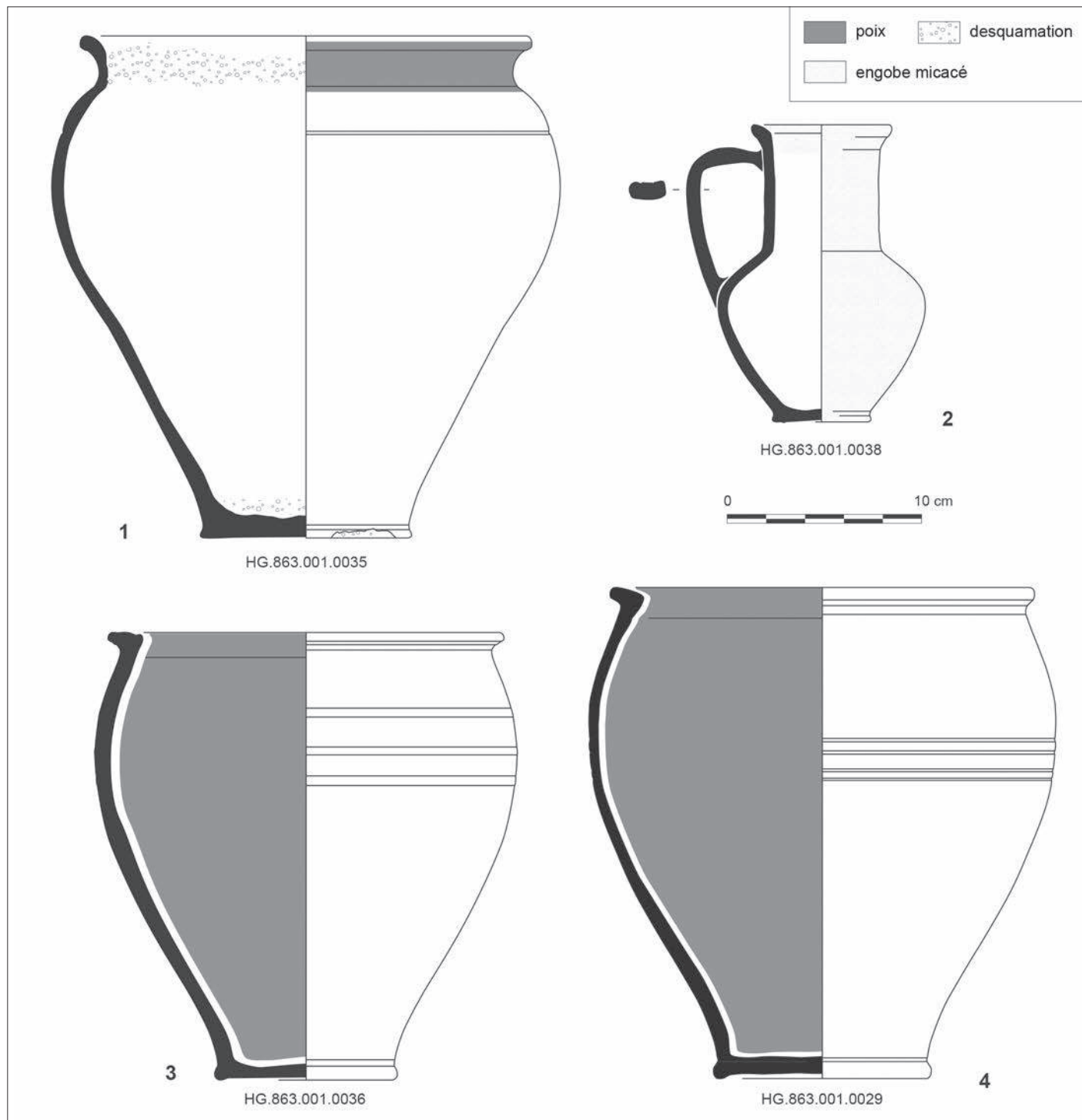


Fig. 7 – Tours, boulevard Béranger (suite), vases intacts, découverts en 1861-1862. Le n° 1 renfermait un sac contenant une crémation (DAO : S. Linger-Riquier).

Dressel 1A circulent durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Olmer 2012) et sont donc contemporaines d'au moins une partie des vases gaulois du boulevard Béranger.

### PILOTIS DEVANT LA POSTE (FIG. 3, N° 4)

En 1935, pour la pose de câbles télégraphiques de la Poste, une tranchée de 1,50 m de large et 3 m de profondeur fut pratiquée. D'orientation nord-sud, elle s'étendait du milieu du

terre-plein central du boulevard jusqu'à l'entrée de la rue qui sépare le palais de justice de la nouvelle Poste. P.-L. Fréon trouva, à 3 m de profondeur, un « système d'énormes pilotis de chêne espacés d'environ 1,50 m les uns des autres et d'un diamètre moyen de 0,30 à 0,40 m », émergeant d'une boue noirâtre. La tête sciée de l'un d'eux a été déposée à la SAT (Fréon 1937, p. 366 ; 1948, p. 356). En 1948, les travaux de pose du tout-à-l'égout dans la partie nord du boulevard Béranger ont conduit à de plus amples observations « à l'endroit précis où ces pilotis avaient été vus en 1935 ». Une coupe schématique a pu

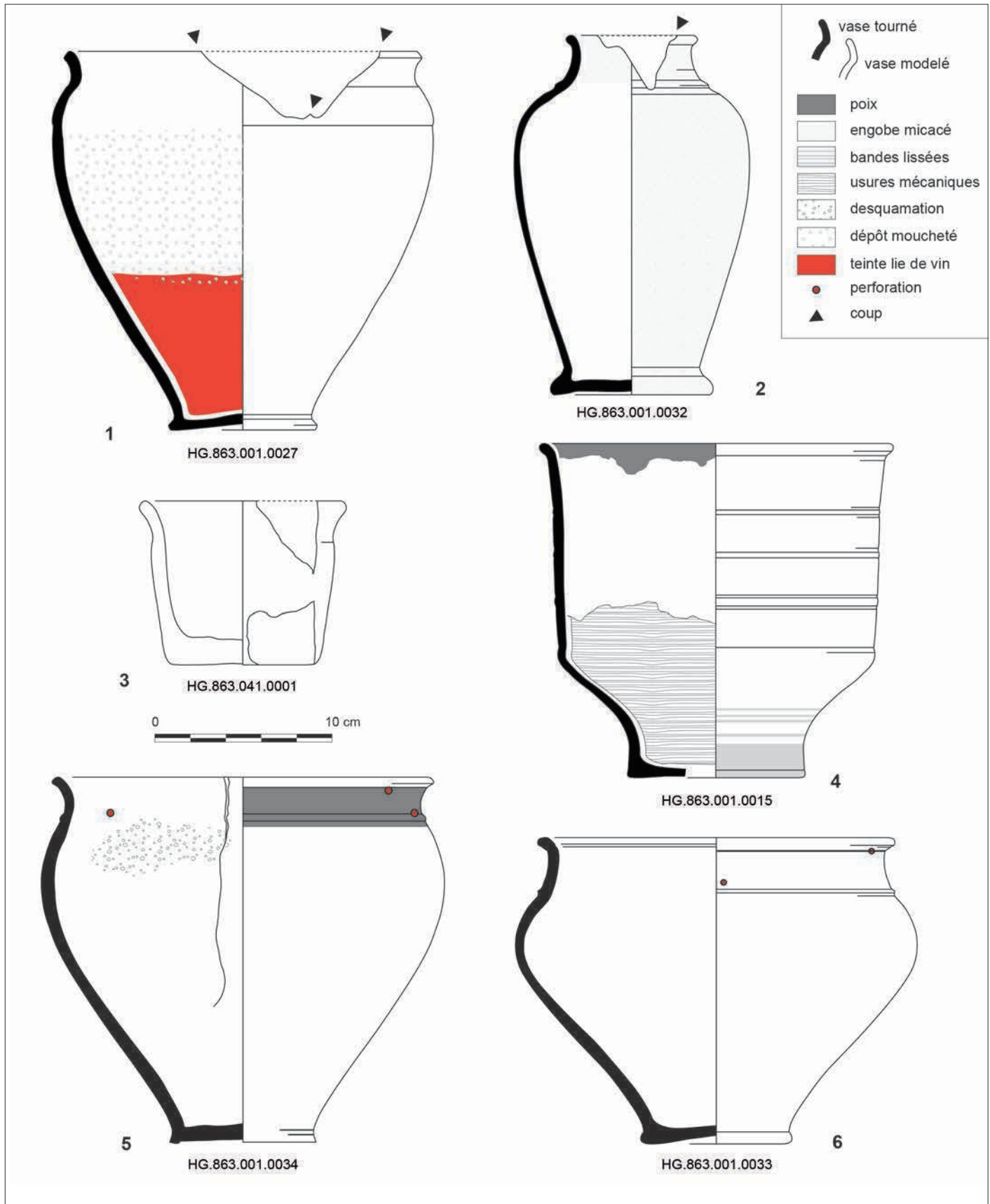


Fig. 8 – Tours, boulevard Béranger (suite), vases mutilés découverts en 1861-1862. Cassures volontaires au niveau de la lèvre (nos 1 à 4) et à petites perforations isolées sur le col (nos 5 et 6) (DAO : S. Linger-Riquier).

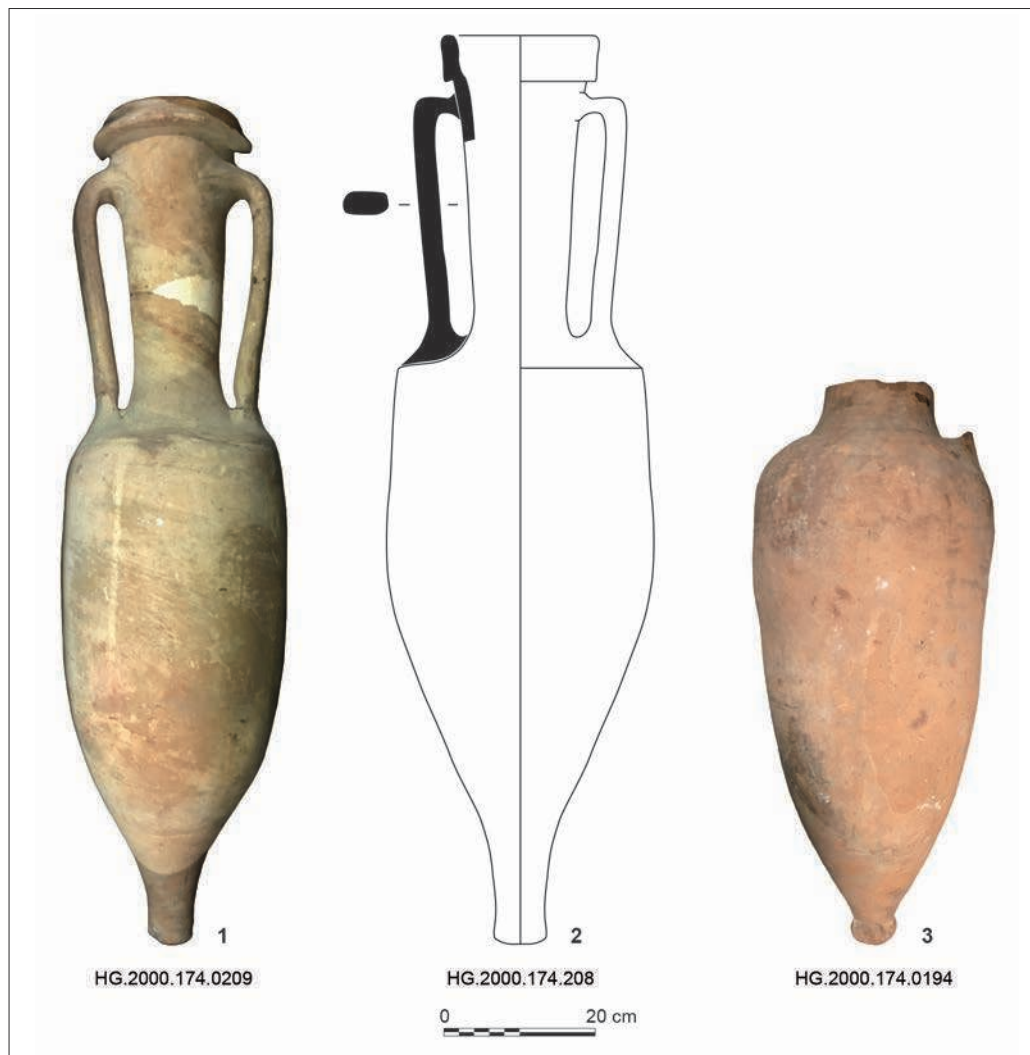


Fig. 9 – Tours, boulevard Béranger, amphores italiennes. 1 : Dressel 1A, découverte face à la rue Chanoineau ? ; 2 : Dressel 1B, provenance incertaine ; 3 : Dressel 1A, découpée au niveau du col, provenance incertaine (clichés et DAO : S. Linger-Riquier).

être restituée jusqu'à la cote 43 m NGF. Profonde de 4,30 m, elle n'atteint pas la base des niveaux anthropisés (Philippon 1948a, p. 348, pl. 1 et fig. 14). Ainsi, à partir de 3,50 m de profondeur, les trois pilotis ont été redécouverts, dont l'un a été extrait et confié à la SAT. Ce pieu est conservé sur 1,60 m et mesurait vraisemblablement 1,80 m avec la partie sciée en 1935 (Fréon 1948, p. 358). En l'état des données, la configuration de ce secteur (chenal sous-jacent) permet d'envisager un ouvrage pour le franchissement d'une zone fangeuse, située dans le prolongement de la voie observée le long du boulevard (voir *supra*, p. 52). Les récentes observations de niveaux de circulation, effectuées lors des travaux du tramway au débouché de la rue Nationale sur la place Jean-Jaurès (David dir. 2013, p. 79-80), vont également dans ce sens<sup>16</sup>.

Une datation <sup>14</sup>C pratiquée sur un échantillon de ce pieu (cernes du duramen) par le laboratoire Beta Analytic lui attribue

à 87,90 % de probabilité une datation calibrée comprise entre 46 BC et 84 AD (1995-1866 cal. BP) et à 7,50 % entre 99-117 cal. AD (1856-1833 cal. BP), en accord avec les éléments céramiques récoltés, tous attribuables à la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Ainsi, il semble que cet important aménagement s'inscrive parmi ceux observés dans cette zone de la ville antique, dès l'époque gallo-romaine précoce, notamment sur le site de Gambetta (Jouquand dir. 2015a), de la rue Nationale (David dir. 2013) et du lycée Descartes (Fouillet dir. 2002 ; Fouillet 2007). On soulignera par ailleurs que, dans les années 1940, le chenal n'a été exploré que sur 4,30 m de profondeur et que le fond n'a pas été atteint. La présence éventuelle de mobilier gaulois dans cette zone n'est donc pas vérifiable.

### NOUVELLE POSTE (FIG. 3, N° 5)

En 1935, la construction mécanisée de la nouvelle Poste n'a permis de recueillir que quelques débris parmi les déblais, notamment de la céramique (Auvray 1939, p. 273-274). Le mobilier des collections de la SAT est effectivement peu

16. Le niveau d'apparition de la tête (conservée) des pieux observés en 1935 est signalé à la cote 44,45 m NGF, la cote du niveau de circulation observé lors des travaux du tramway en 2013 au nord de la place Jean-Jaurès à une centaine de mètres à l'est se trouve à 45,80 m NGF, soit un dénivelé de 1,35 m.

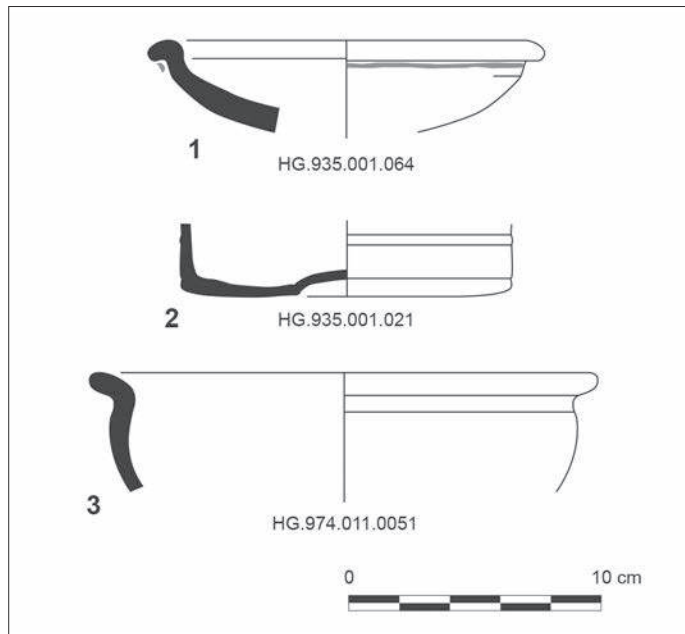


Fig. 10 – Tours, boulevard Béranger. 1 et 2 : la Nouvelle Poste ; 3 : entre le garage Peugeot et la rue de La-Grandière (DAO : S. Linger-Riquier).

abondant, mais on note toutefois la présence d'au moins deux éléments attribuables à la fin de l'époque gauloise : une écuelle à bord arrondi, présentant un résidu carboné sous la lèvre (fig. 9, n° 1) et le fond ombiliqué d'un vase-bobine (fig. 9, n° 2), tous deux caractéristiques de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Touraine (Linger-Riquier, Di Napoli à paraître).

### ENTRE LE GARAGE PEUGEOT ET LA RUE DE LA-GRANDIÈRE (15 BOULEVARD BÉRANGER) (FIG. 3, N° 6)

Du mobilier céramique, inventorié à la SAT en 1974, provient d'une fouille effectuée entre le garage Peugeot<sup>17</sup> et la rue de La-Grandière dans les années 1970 (fig. 10), mais aucun détail supplémentaire ne nous est parvenu. Parmi ce mobilier, on a pu identifier une jatte à profil en S tournée en pâte brune, de type TOU.212b. Cette forme apparaît dans les contextes tourangeaux de la fin du II<sup>e</sup> s. au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Linger-Riquier, Di Napoli à paraître).

### 2 BIS RUE ÉTIENNE-PALLU (FIG. 3, N° 7)

En 1887, lors de la construction d'une maison dépendant de la Gendarmerie, peu de choses furent récoltées, parmi lesquelles une « monnaie gauloise grossière » (Auvray 1939, p. 273), qui n'a pas été retrouvée.

17. L'annuaire d'Indre-et-Loire de 1936 indique un établissement Peugeot impasse de La-Grandière. Une société automobile Peugeot est indiquée au 15 boulevard Béranger (information : É. Trébuchet, que je remercie).

### 20-24 RUE DE CLOCHEVILLE (FIG. 3, N° 8)

Un bronze TVRONOS TRICCOS est identifié (Schiesser 2003, p. 21). La fouille a été arrêtée « en surface des sables alluviaux [...], là où les structures les plus anciennes ont été observées », soit à la cote moyenne de 46 à 46,50 m NGF (Randoïn 1983, p. 397). Le sable n'ayant pas été exploré, il est donc fort probable que les niveaux gaulois n'aient pas été atteints. On soulignera également la présence d'éléments caractéristiques de la période augustéenne, notamment sept sigillées du service I b et II de production lyonnaise attribuables aux années 15 av. à 15 apr. J.-C., ainsi que des fragments de gobelet de type Beuvray, en position résiduelle (Raux 2003).

### PLACE DU CHARDONNET (FIG. 3, N° 9)

L'inventaire des collections de la SAT réalisé par Raoul Lehoux dans les années 1950 mentionne la découverte de vases en terre cuite et d'au moins un « chenet d'argile gaulois » au 10 place du Chardonnet « auprès de la rue de Clocheville ». Même si cet objet n'a pu être identifié parmi les collections, l'étude inédite des chenets figurant dans cette archive permet de préciser qu'il s'agit d'un exemplaire à tête de bélier stylisé de type bas, qui serait similaire à ceux découverts sur le boulevard Béranger et au palais de justice (fig. 4, nos 5 et 6), attribuables au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### SAINT-MICHEL-DE-LA-GUERCHE (FIG. 3, N° 10)

La majeure partie de la surface explorée en 1982, situé au 11 rue de Clocheville et au 16-18 rue Néricault-Destouches, a été détruite par l'occupation médiévale, il subsiste donc peu d'éléments de l'occupation antique établie sur les sables alluviaux, qui apparaissent à la cote 46 m NGF (Galinié *et al.* 1982, p. 185). Même si ces sables n'ont pas été explorés, quelques fragments d'amphores italiques et un potin indéterminé se retrouvent néanmoins en position résiduelle (Raux 2003, p. 33 ; Schiesser 2003, p. 21, n° 36, non illustrés), laissant présager une occupation sous-jacente.

### CLOÎTRE SAINT-MARTIN/RUE JULIEN-LEROY (FIG. 3, N° 11)

Un bronze TVRONOS/TRICCOS a été récolté en 1811 dans les démolitions de la collégiale Saint-Martin (Dufour Marcou 1817, pl. I). L'illustration de cette monnaie (fig. 11, n° 1) permet d'identifier un bronze de type LT 6997-6996, en circulation entre les années 40-30 av. J.-C. et les années 50 apr. J.-C. (Troubaday 2011).

Malgré l'étroitesse du sondage effectué dans la zone 2 dans les années 1980 – environ 10 m<sup>2</sup> –, des vestiges gaulois ont pu être atteints et observés *in situ*, à environ 6 m de profondeur : « un niveau d'occupation » et « un comblement d'abandon de fosse » qui ont livré pas moins de 14 monnaies gauloises (Galinié, Randoïn 1982, p. 162) et au moins 109 fragments de céramiques à pâte brune de production régionale, dont une dizaine de fragments d'amphores italiques (Raux 2003).

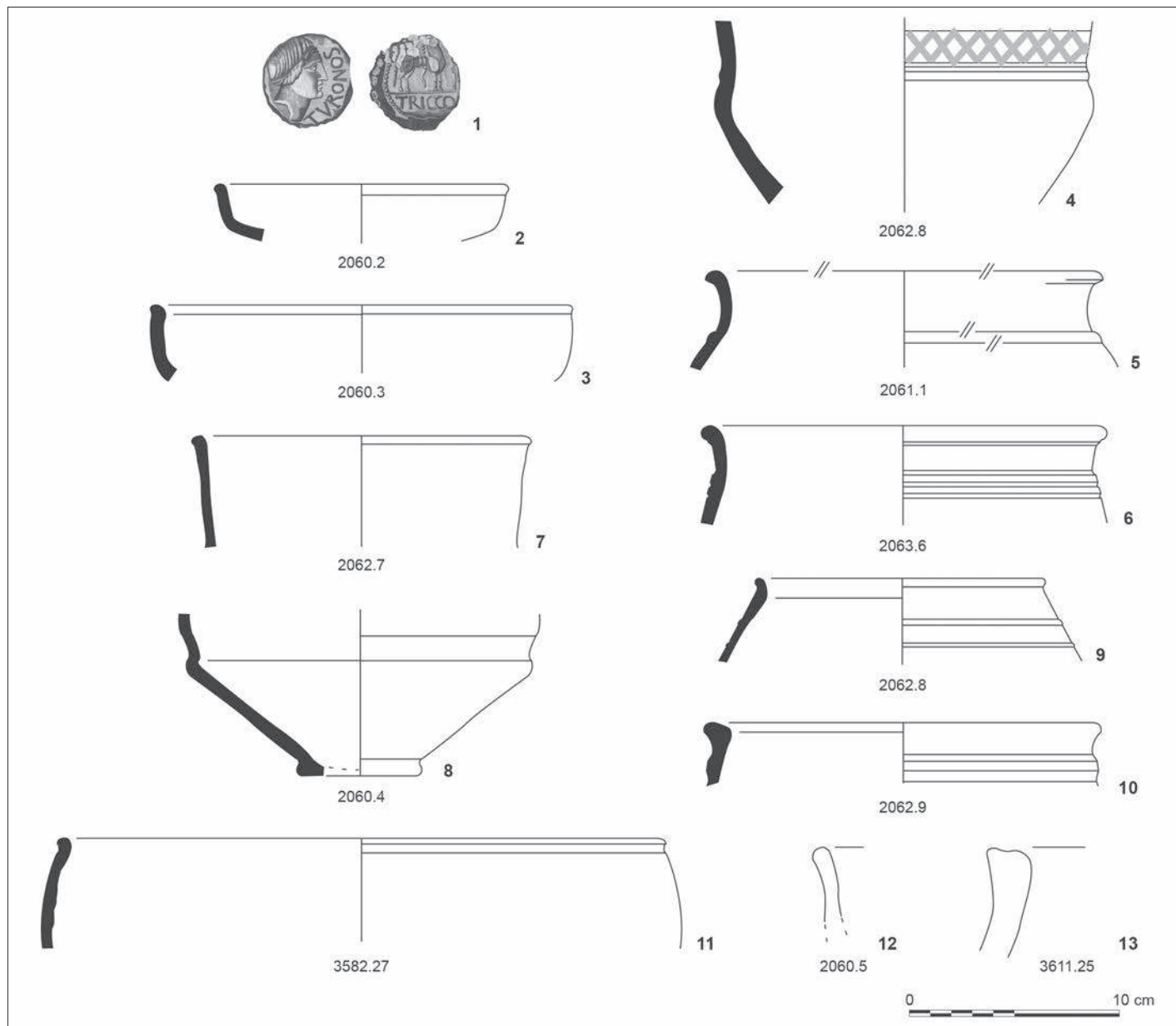


Fig. 11 – Tours, cloître Saint-Martin/rue Saint-Julien (site 7). 1 : monnaie en bronze TVRONOS/TRICCO, d'après Dufour Marcou 1817, pl. 1 ; 2 à 13 : vases en céramiques (tranche noire : vase tourné, tranche blanche : vase modelé), d'après Raux 2003, fig. 11 (DAO : S. Linger-Riquier).

Le mobilier céramique illustré permet d'identifier au moins deux écuelles basses carénées (fig. 11, n<sup>os</sup> 2 et 3), une coupe carénée à décor lissé (n<sup>o</sup> 4), des pots à cordon (n<sup>o</sup> 5) ou à moulures (n<sup>o</sup> 6), deux coupes carénées (n<sup>os</sup> 7 et 8), ainsi qu'une bouteille à cordons (n<sup>o</sup> 9).

Dans les zones 3 et 5 de cette même opération, dans l'angle nord-est du préau du cloître Saint-Martin, 8 potins turons supplémentaires ont également été découverts, ainsi « qu'une quantité relativement importante de céramique Tène III » (une trentaine de tessons identifiés comme tels) dans les sables naturels (Theureau 1979, p. 232-233). Les monnaies identifiées correspondent toutes à des potins à tête diabolique, sauf une qui reste indéterminée (Schiesser 2003, p. 21).

La zone 3 a également livré du mobilier gaulois, mais en position résiduelle, notamment un vase orné de baguettes (non illustré), une grande jatte (fig. 15, n<sup>o</sup> 11), des fragments de vase de stockage (n<sup>o</sup> 13) et d'amphores italiques (Raux 2003).

D'après les contextes locaux, l'ensemble du mobilier provenant de cette zone est en usage durant le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Linger-Riquier, Di Napoli à paraître). On peut également signaler la présence de sigillées italiques (non illustrées), caractéristique d'une occupation précoce et qui contribue à combler le hiatus chronologique d'avec la ville du Haut-Empire.

Au final, le mobilier gaulois *in situ* et en position résiduelle totalise 109 fragments (sur les 3 043 dénombrés), pour un minimum de 12 vases, soit près de 3,60 % des restes de céramiques récoltés sur ce site. L'abondance relative des mobiliers résiduels gaulois, tant céramiques que monétaires, laisse présager de l'importance de l'occupation domestique sous-jacente, qui n'a que partiellement été atteinte, selon une configuration rencontrée sur l'opération de l'hôpital Clocheville (voir *infra*, p. 60).

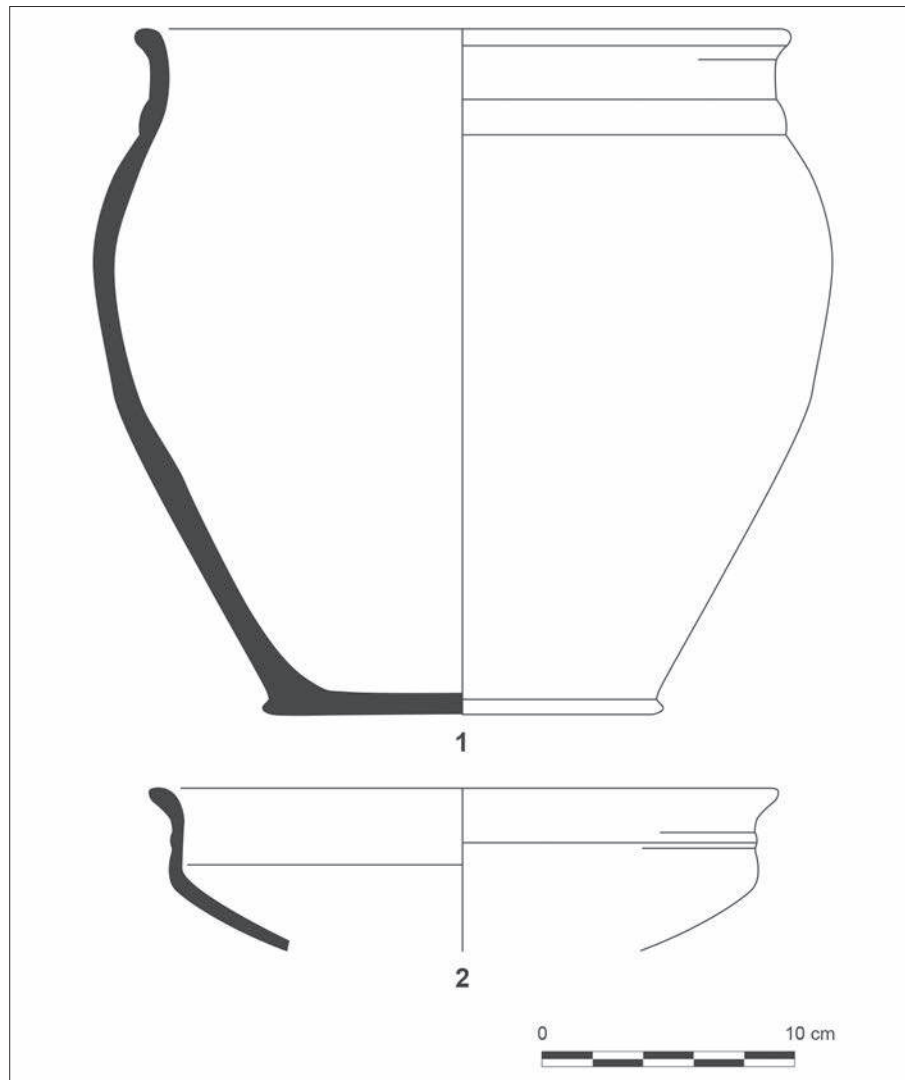


Fig. 12 – Tours, 74 rue Néricault-Destouches (site 012). 1 : pot ovoïde ; 2 : jatte carénée  
(DAO : S. Linger-Riquier, d'après Randoïn 1982, p. 159).

### ANGLE DU 74 RUE NÉRICAUT-DESTOUCHES ET DE LA PLACE GASTON-PAILLHOU (FIG. 3, N° 12)

Les observations sur cette opération ont été réalisées dans des conditions difficiles (Randoïn 1982, p. 158-159). Les caves modernes ont détruit les niveaux antiques, mais ont opportunément permis d'examiner de près les sables, à plus de 3,50 m de profondeur, soit entre 44,50 et 45 m NGF. Ainsi, une « observation attentive des coupes pratiquées dans les sables alluviaux » (*ibid.*) a conduit à discerner des traces d'une occupation antérieure à l'époque gallo-romaine précoce, comprenant notamment des niveaux de cendres en place et des fosses à déchets. L'une d'elles a été partiellement fouillée et du mobilier, dont le contexte stratigraphique n'est pas clairement déterminé, a été récupéré.

Deux vases recueillis, dont l'un archéologiquement complet, sont attribuables au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : un pot ovoïde (fig. 12, n° 1) et une jatte carénée (fig. 12, n° 2) (Linger-Riquier 2011, fig. 14).

### HÔPITAL CLOCHEVILLE (FIG. 3, N° 13)

Lors du diagnostic réalisé préalablement à l'extension de l'hôpital Clocheville (Champagne, Jouquand 2000), les quelques mobiliers gaulois piégés dans les sables alluviaux, atteints à la cote  $\pm 46$  m NGF, ne laissaient aucunement présager la densité et l'étendue de l'occupation gauloise sous-jacente. La profondeur des tranchées (3 m) interdisait tout approfondissement et observation directe dans les conditions de sécurité requises. Seules deux tranchées<sup>18</sup> dans lesquelles des passes mécaniques effectuées dans les sables alluviaux ont livré de gros fragments de céramiques gauloises, d'amphores italiennes et de faune, d'une fraîcheur remarquable, suggéraient la présence d'une occupation sous-jacente dans ce secteur de la ville, mais dont l'importance restait impossible à évaluer en l'état des observations. Ce n'est que lors du décapage pour la fouille proprement dite réalisée en 2001 que l'occupation *in situ* a véritablement été atteinte : des niveaux de circulation, matérialisés par des lambeaux de

18. Tranchées 6 et 7, situées dans la zone ouest, la moins densément occupée de la fouille (Champagne, Jouquand 2000, fig. 5).

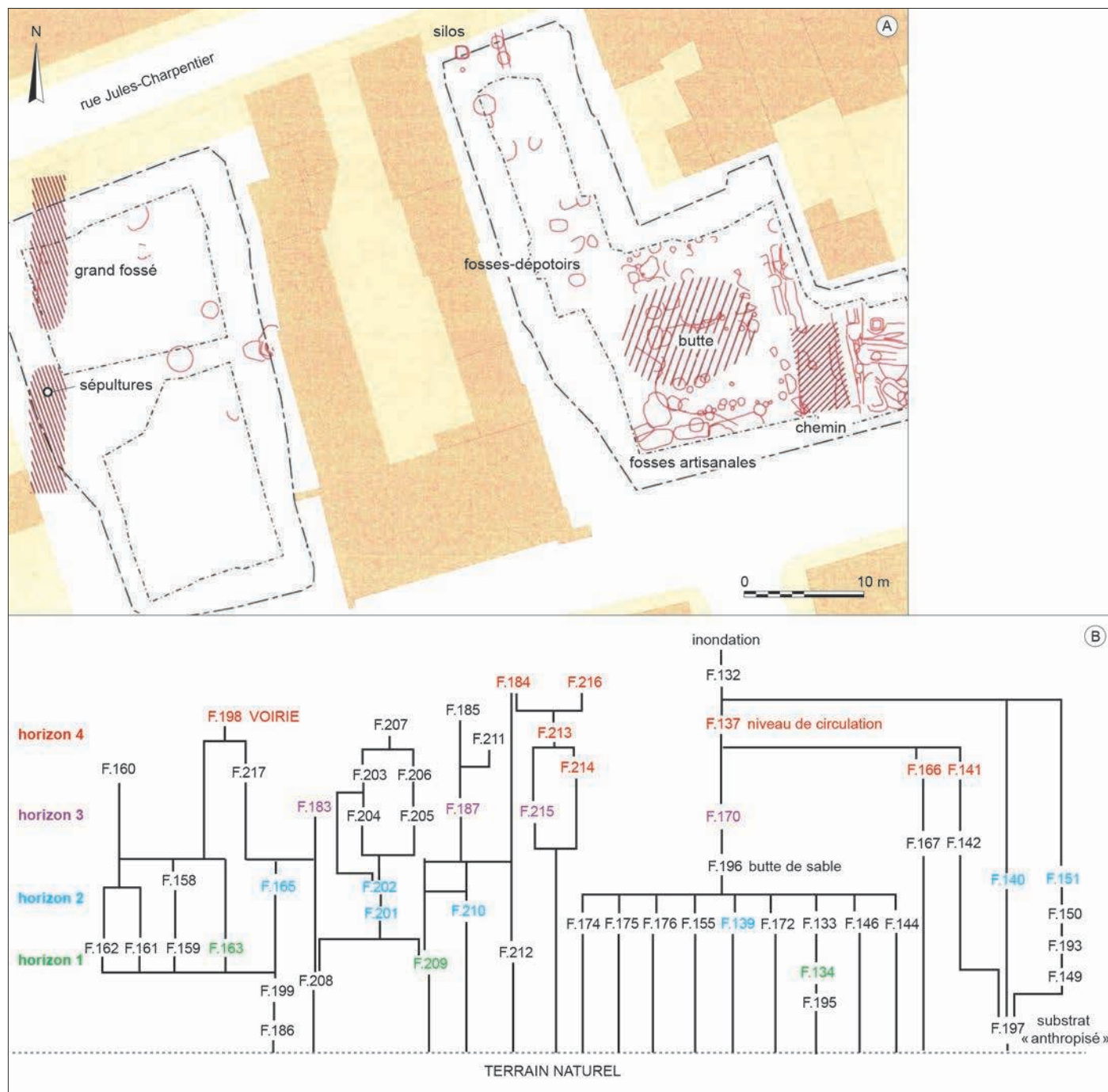


Fig. 13 – Tours, hôpital Clocheville (site 067). A, plan général des structures gauloises (d’après De Filippo 2007a, fig. 1) ; B, extrait du diagramme stratigraphique simplifié de la zone est (d’après des documents internes inédits communiqués par S. Joly, Inrap).

sols, ont pu être observés à environ 3 m sous le sol actuel. Les moyens mis en œuvre pour mener à bien cette opération ayant été largement sous-évalués, sa conduite fut particulièrement difficile (De Filippo 2007a, p. 199-200). L’opération est divisée en deux zones d’environ 600 m<sup>2</sup> chacune et distantes d’environ 20 m (fig. 13, A).

– Dans la zone ouest, l’occupation gauloise est essentiellement caractérisée par la présence d’un « grand fossé » d’orientation nord-sud, aux parois évasées, de 6,50 m de large à l’ouverture pour 2,50 à 3 m de profondeur (*ibid.*, p. 204-206). Le fond, plat, est large d’environ 3,50 m. Une interruption dans son tracé a été identifiée, mais sa largeur n’a pas pu être

précisée. L’absence de structure le long de sa bordure orientale sur une largeur d’environ 15 m matérialise le fantôme d’un talus constitué des déblais de creusement du fossé, probablement doublé d’un espace de circulation qui n’a laissé que peu de traces. En l’état des données, un puissant fossé – probablement d’enceinte, pouvant atteindre plus de 6 m de dénivelé entre le fond du fossé et le sommet du talus, pour une largeur totale avoisinant 15 à 20 m – peut être restitué (*ibid.*, p. 206). Les difficultés de lecture du terrain, ajoutées aux mauvaises conditions d’intervention, n’ont pas permis de faire de plus amples observations sur l’aménagement éventuel d’une entrée. La présence de deux squelettes d’individus adultes déposés sans soin au



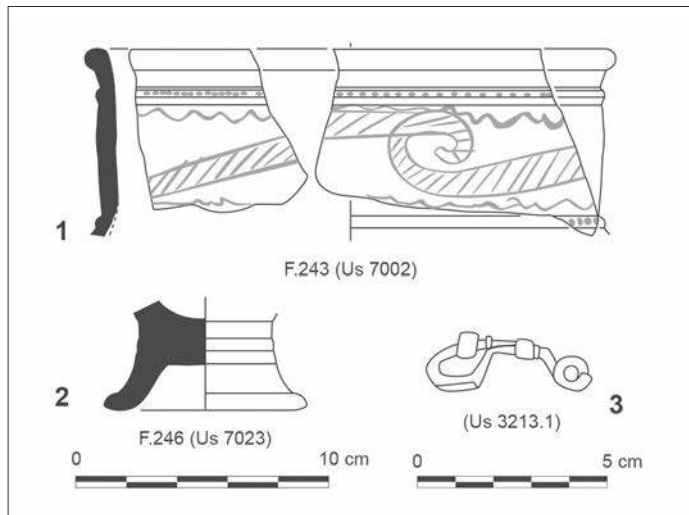


Fig. 14 – Tours, hôpital Clocheville, mobiliers céramique et métallique attribués à la fin du III<sup>e</sup>- début II<sup>e</sup> s. av. J.-C. 1 : fragment de col décoré d'un motif végétalisant réalisé au brunissoir ; 2 : piédouche ; 3 : fibule en alliage cuivreux (d'après Bigot 2004, pl. 1) (DAO : S. Linger-Riquier).

fond du tronçon sud, à proximité de l'entrée, apparaît tout à fait singulière (De Filippo 2007a, p. 205 ; Georges 2007, p. 205). Le mobilier céramique récolté dans le comblement du fossé est attribuable aux années 80 à 60 av. J.-C. (Linger-Riquier 2011, p. 43).

Il semblerait qu'un premier fossé, largement oblitéré par le second, préexistait. Il n'en subsiste que le fond, dont la largeur n'excédait pas 1 m (De Filippo 2007a, p. 205). En l'absence de mobilier, sa datation n'a pu être précisée.

– Dans la zone est, les structures excavées sont particulièrement denses, sauf dans son extension nord. Les recoupements entre structures, notamment dans le secteur sud-est, permettent d'identifier quatre périodes successives (fig. 13, B), largement illustrées par l'analyse du mobilier (Linger-Riquier 2011). Une chaussée gravillonnée large de 4 m est aménagée parallèlement, à une cinquantaine de mètres à l'est du grand fossé. Cette voirie est bordée à l'est par de vastes structures excavées, d'une capacité de 3 à 5 m<sup>3</sup>, particulièrement enchevêtrées. Elles présentent des bords légèrement évasés en « baignoire », et, pour certaines, les parois sont tapissées de lait de chaux (De Filippo 2007a, p. 203, fig. 5). Ces cuves ont dans un second temps servi de dépotoirs, livrant ainsi un abondant mobilier à caractère domestique et artisanal (métallurgie du fer notamment). Quelques alignements de poteaux ont été repérés, mais la densité des structures excavées est trop importante pour restituer des bâtiments. Au nord de la zone décapée, les structures sont nettement moins denses, et seuls trois silos ou citernes ont été repérés (De Filippo 2007a, fig. 6)<sup>19</sup>.

La répartition différentielle des vestiges montre que l'opération est implantée dans la frange d'une occupation particulièrement dense, qui se développe à l'est de la zone explorée.

En 2011, l'étude de l'ensemble du mobilier gaulois a conduit à réviser la chronologie proposée en première instance sur la base de l'étude d'environ un quart du mobilier (Riquier 2007, p. 202), pourtant corroborée par une datation dendrochronologique (Dormoy, Pérard 2001), le mobilier métallique (Bigot 2004) et les amphores (Barthélémy-Sylvand 2004), mais dont les études étaient également partielles. Le site a par ailleurs livré 15 monnaies gauloises, dont 5 potins à tête diabolique, 2 aux quadrupèdes, 8 de type indéterminé et aucun bronze frappé (Troubady 2004), ne contredisant pas la datation proposée alors. Faiblement fragmentée, la céramique est stockée dans 72 caisses « Alibert » et regroupe un minimum de 1 290 vases pour 8 733 restes. Parmi ceux-ci, les importations gauloises se limitent à trois fragments de céramiques peintes, une dizaine de vases de type Besançon originaires du nord du Massif central et une cinquantaine d'amphores vinaires italiennes.

L'analyse chronologique finale est fondée sur une sériation, croisant la typologie et les données stratigraphiques (fig. 13, B), complétée par le réexamen de l'ensemble des fibules et des amphores, dont une partie n'était pas disponible en 2002. Sur cette base, quatre horizons chronologiques successifs ont été définis entre La Tène C2 à La Tène D2a, soit des alentours des années 180 à 60-50 av. J.-C., couvrant ainsi quatre à cinq générations (Linger-Riquier 2011). On relève néanmoins la présence d'un vase à piédouche et quelques fragments de vases à décors lissés de type végétalisant caractéristiques du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Augier *et al.* 2007, p. 150), ainsi qu'une petite fibule de schéma La Tène II en alliage cuivreux (fig. 14) – type de fibule apparu dès la fin de La Tène C1 et qui caractérise toute La Tène C (Millet 2008, p. 128). Ces éléments demeurent, pour l'heure, trop ténus pour identifier une phase chronologique précoce à part entière, mais contribuent à ancrer l'origine de l'implantation domestique de ce secteur dès la fin de La Tène C1, soit dès la fin du III<sup>e</sup> s. ou le début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., selon une configuration identique à celle observée à Orléans/*Cenabum* (Riquier 2012, p. 241), Bourges/*Avaricum* (Bouchet 2017, p. 82-83) et Blois/*Blesa* (Peyne dir. 2019).

La quantité de vases complets ou archéologiquement complets en contexte stratifié a permis d'établir une typochronologie riche de 107 formes, dont 65 profils complets, qu'il serait trop long de détailler ici. Le répertoire est en grande partie spécifique au territoire turon, qui admet peu d'influences exogènes.

– Le répertoire céramique de l'horizon 1 (fig. 15) se caractérise par l'abondance des décors au brunissoir, plus ou moins complexes et souvent associés à des pastillages ou des croix de Saint-André sur les panses des pots 406 et des gobelets 300. Certaines formes sont spécifiques de cet horizon, notamment les jattes non tournées 105, 106, 112, la jatte à profil en S 250, la jatte-passoire 270, le gobelet 300 et les pots non tournés 154 et 155. *A contrario*, d'autres types se retrouvent jusqu'à l'horizon 4, comme la jatte 212, le gobelet 320, la coupe 216 et le pot 150. Pour ce dernier, la présence de ratés de cuisson indique sa production dans les environs immédiats du site. Cet horizon n'a pas livré d'amphore, ni de céramique de type Besançon. Les fibules sont de type de Mötschwil, caractéristiques de la période de La Tène C2, soit les années 180 à 150 av. J.-C.

19. Les observations effectuées en 1982 lors des terrassements profonds pour la construction d'un immeuble sis au 22 rue Jules-Charpentier (Galinié, Randoïn 1982, p. 156), à une dizaine de mètres immédiatement au nord de la cour orientale, confirment la faible densité de structures dans cette zone.

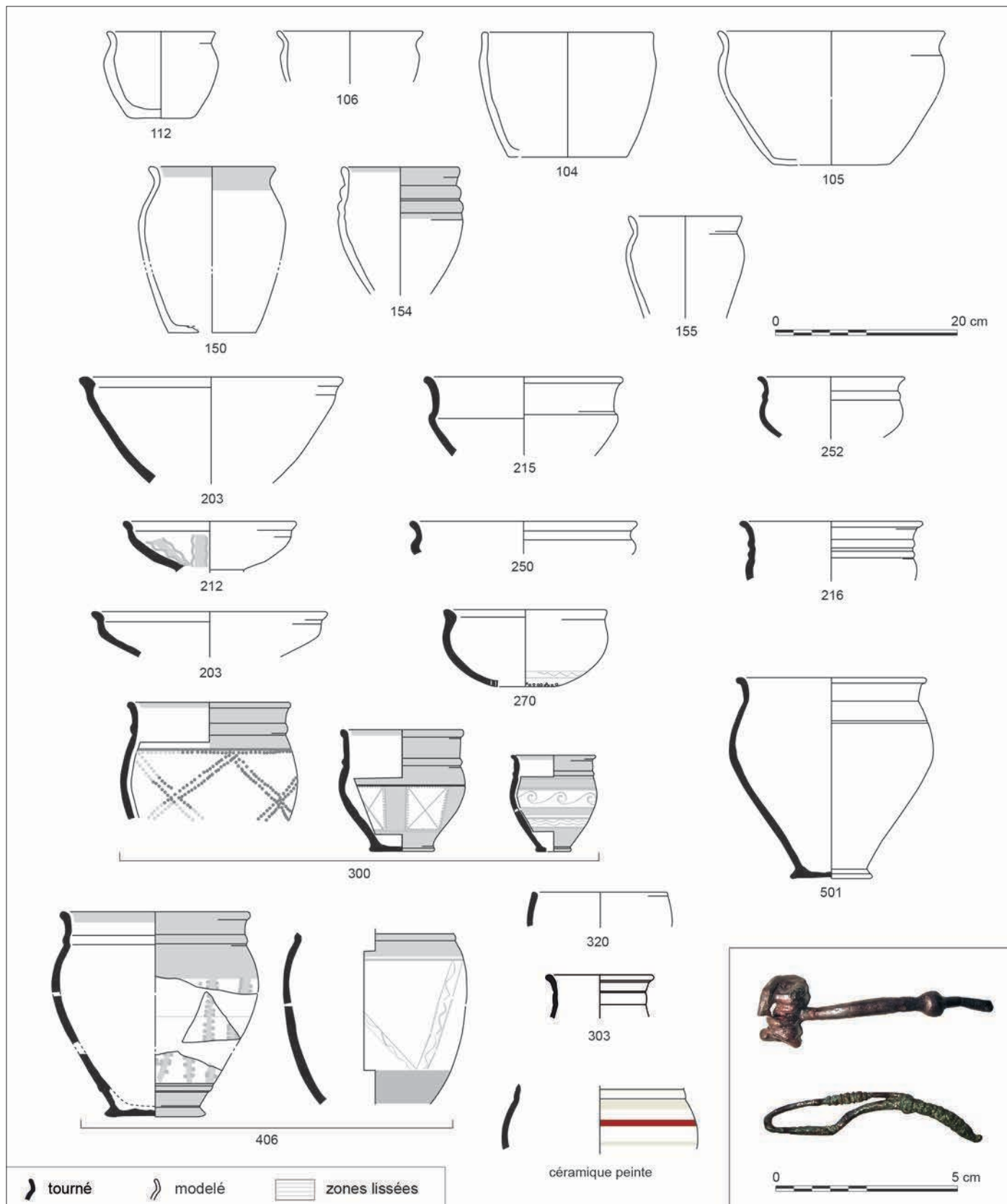


Fig. 15 – Tours, Hôpital Clocheville, répertoire typologique caractéristique de l’horizon 1 (La Tène C2) (clichés et DAO : S. Linger-Riquier).

– Le répertoire de l’horizon 2 (fig. 16) se distingue par la multiplication des baguettes et des moulurations sur les jattes 217 et de larges bandes lissées en surface interne des jattes 214, 215 et des écuelles 200 et 203. Leurs panses se parent de bandes

alternées lissées/brutes préférentiellement durant la première moitié de cet horizon. Les gobelets 301, 302 et des pots 402 sont ornés d’un décor de croisillons lissés limités au tiers supérieur de la panse, caractéristiques de cet horizon et du suivant.

Les jattes 221, 220 et 219 apparaissent ensuite ; cette dernière est également répertoriée en céramique non tournée (type 110). La jatte 220 n'apparaît que dans les ensembles de cet horizon, tandis que sa variante trapue 219 perdure jusqu'à l'horizon 4, de même que les bols 290, 291 et 292. Le gobelet 324 et l'écuelle 202 sont spécifiques de cet horizon. À la fin de la séquence, on voit apparaître les gobelets 321, surtout fréquents durant l'horizon 3. Le pot à cuire non tourné 151, à col lissé et panse brute, apparaît et perdure jusqu'à la fin de la séquence chronologique traitée, de même que les jarres 602 que seul le gabarit distingue du type précédent. La jatte 111, de profil plus trapu, est rare, contrairement au pot 501, particulièrement fréquent durant cet horizon. Il présente parfois un enduit poissé brun sur la lèvre et le col. À plusieurs reprises, on a pu observer des exemplaires déformés, délités dans l'épaisseur ou mal cuits, révélateurs de ratés de cuisson. Ce pot disparaît des ensembles postérieurs. Les pots 406, non décorés désormais, atteignent leur fréquence maximale. L'une des structures a livré la seule forme inspirée du répertoire campanien inventoriée sur le site. Il s'agit d'un couvercle dérivé de l'assiette Lamb. 36 (type 703). La céramique de type Besançon est présente dans la moitié des ensembles, avec des pots à lèvre étirée subverticale, systématiquement enduits de mica et ornés d'un décor incisé sur l'épaule. Les amphores sont recensées dans un tiers des ensembles et regroupent 0,50 % du nombre minimum d'individus (NMI). La seule lèvre mesurable l'intègre dans le groupe des Dr.1A précoces. Les caractéristiques des mobiliers de cet horizon conduisent à le situer durant La Tène D1a, soit les années 150-120 av. J.-C.

– Dans les ensembles de l'horizon 3 (fig. 17), plus de la moitié des formes sont déjà attestées dans l'horizon précédent. On constate néanmoins que les décors de larges bandeaux lissés rayonnants internes sont progressivement remplacés par de fines bandes rayonnantes ou des lignes brisées sur les jattes 214. On constate également une baisse de la fréquence du décor de bandes alternées lissées/brutes sur les panses. Les décors de croisillons perdurent, essentiellement sur la panse des pots 402 et des jattes 219. Un vase-balustre 400 est orné de fines bandes horizontales et verticales, formant un large quadrillage sur les trois quarts de la panse. Il s'agit du seul vase-balustre inventorié sur le site, dont il n'est pas originaire. Les gobelets 321 et 322 restent fréquents, tandis qu'apparaissent les gobelets 325 et 326, dont certains sont décorés au peigne. Ces gobelets, comme les jattes 222 et sa variante profonde 511, sont caractéristiques de cette période et de la suivante. Les grandes jattes 218 non décorées semblent remplacer les types 219, 220 et 221 des ensembles précédents. La coupe 216, déjà attestée dans l'horizon antérieur, constitue l'une des rares formes carénées de cet horizon. L'assiette ombiliquée à bord vertical à épais cordon interne 213, tout comme le vase-baquet 350, restent exceptionnels sur le site comme plus largement en Touraine (Linger-Riquier, Di Napoli à paraître). Les céramiques de type Besançon restent très discrètes, avec 0,70 % du NMI, quand les amphores vinaires en atteignent désormais près de 5 %. Une des structures attribuées à cet horizon bénéficie d'un *terminus post quem* : la datation dendrochronologique d'un cuvelage en chêne sur lequel le mobilier reposait est estimée, en l'absence de l'aubier, postérieurement à 140 av. J.-C. (Dormoy, Pérard 2001, p. 3), en accord avec la

datation proposée pour cet horizon, centré sur La Tène D1b, soit les alentours des années 120-80 av. J.-C.

– Enfin, le répertoire de l'horizon 4 (fig. 18) se caractérise par la disparition des décors lissés et la rareté des décors de croisillons, qui contrastent avec leur fréquence dans les horizons précédents. Les jattes 214 se raréfient et ne sont plus ornées. Les décors lissés internes se limitent à de rares traits fins rayonnants. En revanche, l'ajout d'un enduit brun sur le col et le haut de la panse, ponctuellement attesté depuis l'horizon 2, apparaît plus fréquemment dans ces ensembles, notamment sur des cols des jarres 603, des pots 402, 403, 405, 502 et 511. Des bandes horizontales supplémentaires ornent la mi-panse des pots 502 qui font leur apparition et remplacent le pot 501. Les exemplaires intégralement enduits semblent plus exceptionnels. On relève également la multiplication des formes carénées : coupes 260, 262, 263, 264 et les bols 291 qui connaissent alors leur fréquence maximum. Cette augmentation substantielle des coupes fait écho à la chute des gobelets 321, 323, 325 et 326, qu'elles semblent remplacer. On constate également l'apparition des vases-balustres 403 et 404, de même que les pots ornés d'un gros cordon à la jonction col-panse 407. Cette forme spécifique est également répertoriée parmi les jarres non tournées 603. Les amphores associées sont de type Dr.1A tardives et regroupent 10,40 % du NMI. Les céramiques de type Besançon restent discrètes, avec 1,10 % du NMI. Par ailleurs, l'absence totale de vases-bobines sur le site incite à attribuer à cet horizon une datation antérieure à leur apparition, que l'on situe, pour l'heure, vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou peu avant (Linger-Riquier, Di Napoli à paraître). En effet, régionalement, les premiers vases-bobines en pâte brune sont associés aux fibules à arc filiforme ou orné d'une nodosité (type de Biewer), qui remplacent les fibules de Nauheim dans le courant de La Tène D2a ou seulement à partir de La Tène D2b (Metzler *et al.* 1991 ; Nillesse 2012). On situe ainsi ce dernier horizon durant La Tène D2a, soit les alentours des années 80 à 60-50 av. J.-C.

Concernant le grand fossé, les données chronologiques datent son comblement des années 80 à 60 av. J.-C., mais, comme souvent, aucune information ne permet de préciser sa période de creusement, ni d'ailleurs celle du fossé antérieur. Quant à la chaussée, elle est implantée sur des structures attribuées à l'horizon 2 et les derniers niveaux de recharges appartiennent à l'horizon 4. Elle pourrait donc avoir été mise en place dès la fin de l'horizon 2 ou durant l'horizon 3 : la structuration pérenne de ce secteur intervient donc entre la fin de La Tène D1a et le début de La Tène D2a, soit entre les années 120 et 80 av. J.-C.

La répartition quantitative du mobilier par phase permet de constater que l'occupation de la zone orientale se densifie fortement entre l'horizon 1 (avec 6 % du NMI) et l'horizon 2 (avec près de 40 % du NMI), pour diminuer légèrement ensuite (avec 27 % du NMI pour les phases 3 comme 4).

Outre l'homogénéité remarquable des pâtes, caractéristiques des productions du Val de Loire tourangeaux, des vases déformés, délités dans l'épaisseur, mal cuits ou surcuits (fig. 19, n<sup>os</sup> 1 à 4), ont été rencontrés dans une dizaine de structures et témoignent de la présence immédiate d'un atelier de potiers. L'état de conservation des vases permet par ailleurs d'illustrer différentes activités domestiques ou artisanales. Ainsi, on peut souligner les masses ferrugineuses accumulées sur le fond de grandes jarres (fig. 19, n<sup>o</sup> 5), manifestement utilisées comme

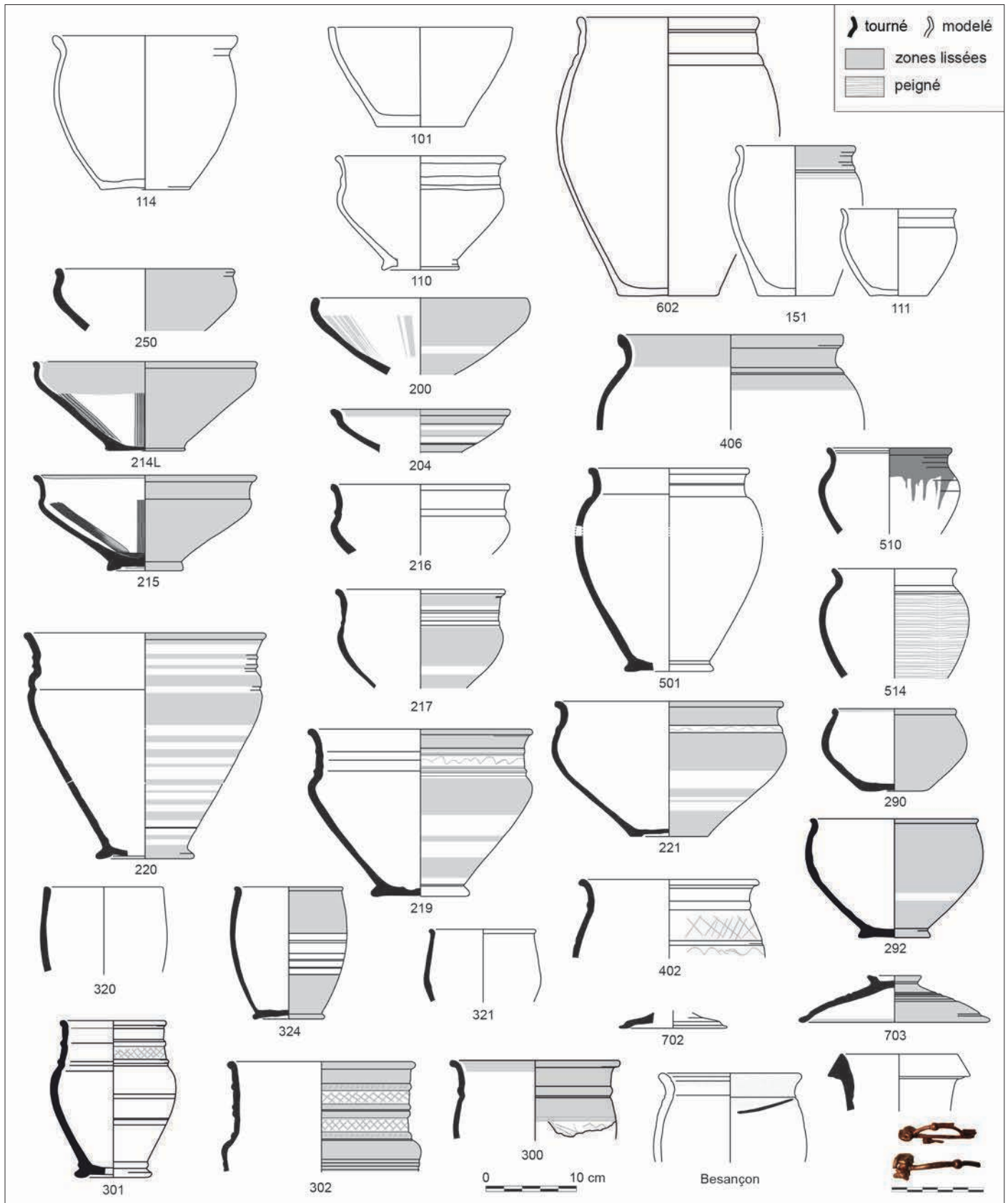


Fig. 16 – Tours, hôpital Clocheville, répertoire typologique caractéristique de l'horizon 2 (La Tène D1a) (clichés et DAO : S. Linger-Riquier).

bac de trempage pour un travail de forge (Fournier, Milcent 2004, p. 101). Pour d'autres, des découpes pour récupérer les fonds de vases brisés (fig. 19, n° 6) et/ou des perforations du fond, généralement associées à des dépôts blancs, suggèrent

l'utilisation de lait ou d'eau de chaux. Les différentes quantités mises en œuvre sur le site – de modestes vases aux grandes cuves excavées tapissées de chaux – illustrent l'importance et les différentes utilisations potentielles de cette substance sur le site :

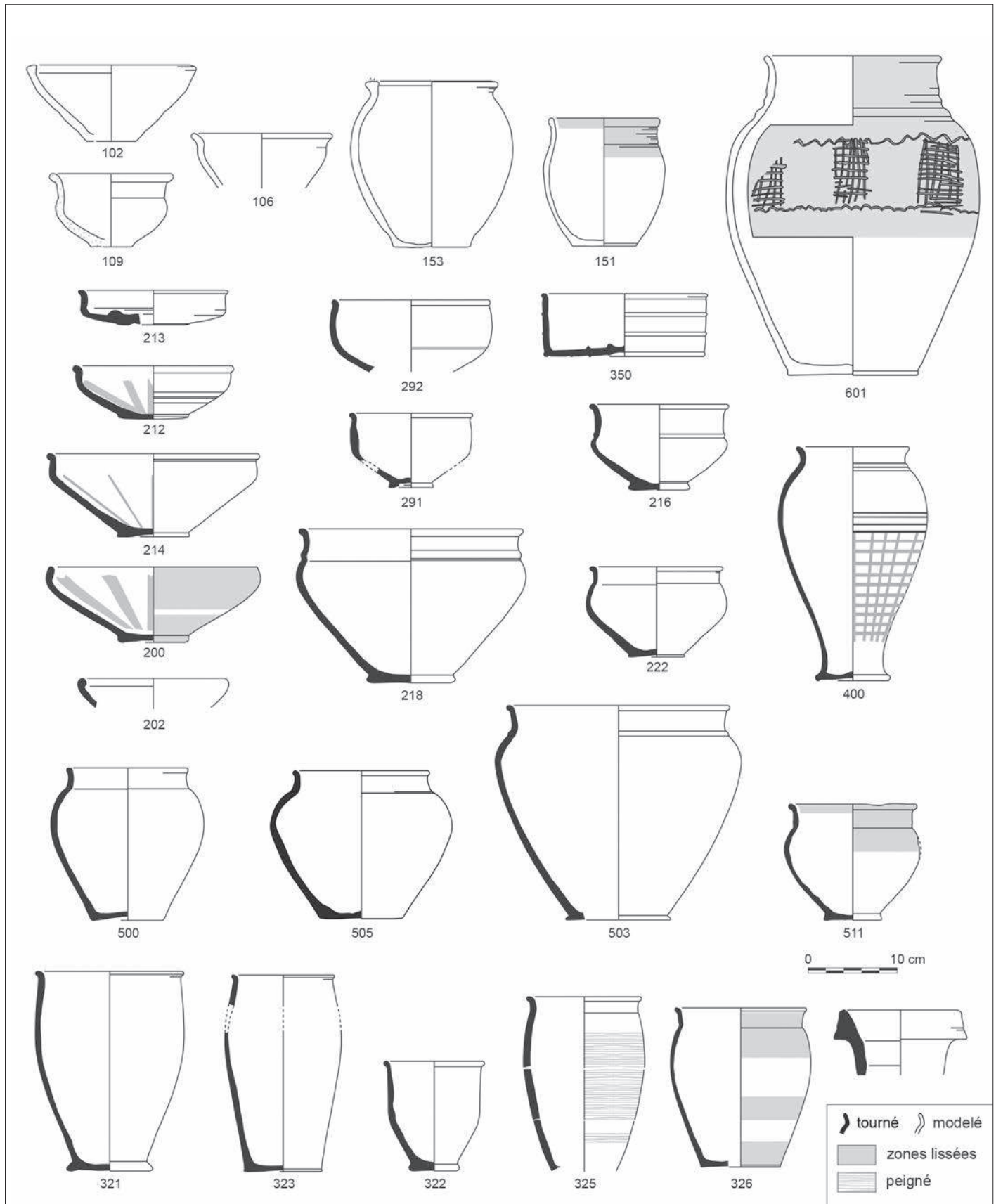


Fig. 17 – Tours, hôpital Clocheville, répertoire typologique caractéristique de l'horizon 3 (La Tène D1b) (DAO : S. Linger-Riquier).

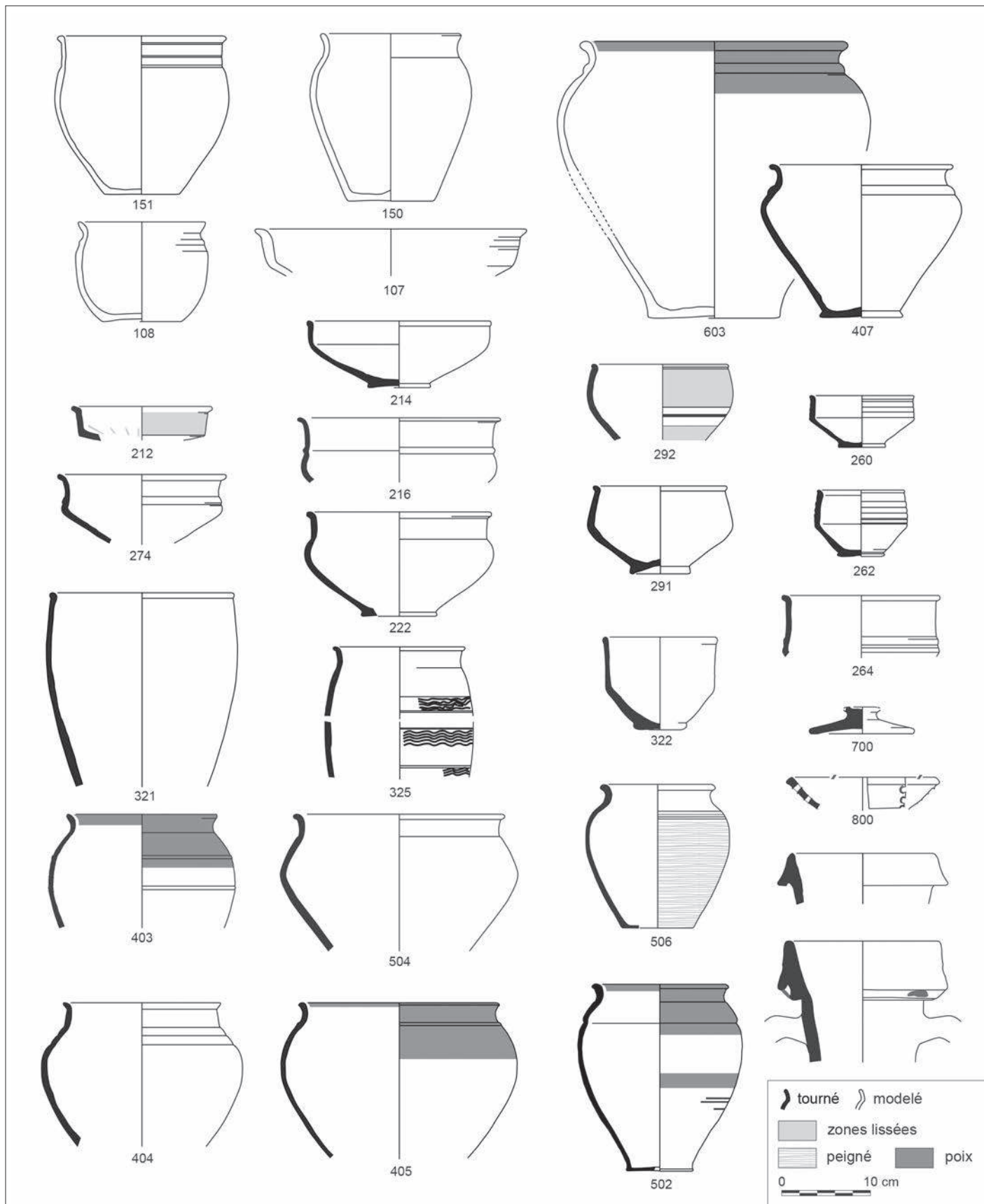


Fig. 18 – Tours, hôpital Clocheville, répertoire typologique caractéristique de l'horizon 4 (La Tène D2a) (DAO : S. Linger-Riquier).



**Fig. 19** – Tours, hôpital Clocheville. **A**, ratés de cuisson : 1 et 2 : cupule de chauffe (pot 500) ; 3 : déformation et surcuisson (pot 501) ; 4 : déformation (pot 511). **B**, remplois de vases : 5 : bac de trempage (jarre 605) ; 6 : fond de pot découpé de type Besançon (clichés 1 à 4, 6 : S. Linger-Riquier ; 5 : F. Périllaud, Inrap).

hygiène, pharmacopée, conservation, bains de teinture pour le textile (en plus du tissage signalé par des pesons) ou encore de macération pour les peaux et permet d'élargir le champ des activités artisanales potentielles, qui laissent peu de traces par ailleurs en l'absence d'outillage spécifique (Saurel 2014).

### PLACE DES HALLES ET RUE GASTON-PAILLHOU (FIG. 3, N° 14)

En 1976, lors de la construction du parking souterrain des futures Halles de Tours (ancienne place d'Aumont), des observations ont été réalisées dans des conditions difficiles, se réduisant au suivi des pelleteuses. Gérard Cordier a restitué schématiquement la stratigraphie de ce secteur de la ville sur une profondeur de 10 m (Fréon 1977, pl. 1). Les niveaux gaulois se trouvent entre la cote 46,50 et 46 m NGF, soit à 4,50 m sous la surface actuelle (fig. 20). Le mobilier se localise sur la couche de sable, mais d'autres éléments importants étaient « piégés » dans le sable alluvial vert-jaunâtre. Il comprend des « fragments [d']amphores du type républicain arrachées aux godets des pelleteuses », ainsi que « plusieurs autres fragments de céramiques provenant de vases divers » (*ibid.*, p. 354). Parmi le mobilier conservé, on confirme la datation proposée alors et identifie des fragments de céramiques à pâte brune dont le pied d'un vase balustre (fig. 20, n° 2), un bol de type TOU.291 (fig. 20, n° 3) et un bord de jarre non tourné déformé, à surface lissée (fig. 20, n° 1), ainsi que de gros fragments appartenant à au moins cinq amphores de type Dressel 1A tardives, dont deux à pointe évasée. Parmi ce lot, on remarque la présence d'un élément en

situation de remploi : le tronçon d'une base de col, retaillé pour ménager une sorte d'entonnoir de 7 cm de hauteur (fig. 20, n° 5). L'ensemble de ce mobilier est attribuable à la fin du 1<sup>er</sup> s. jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### NORD-EST DE LA PLACE DE LA VICTOIRE (FIG. 3, N° 15)

Un potin Turon au taureau cornupète, découvert en 1977 au nord-est de la place de la Victoire, est signalé par Christian Theureau (1980, p. 692).

### PLACE DE LA VICTOIRE (FIG. 3, N° 16)

La zone est perturbée par les terrassements liés à l'aménagement du rempart du 14<sup>e</sup> s., qui n'ont laissé que quelques vestiges épars. Malgré tout, la surveillance des travaux de 1977 a permis d'observer un mur massif, d'orientation est-ouest, qui atteste un aménagement de rive, sous la forme d'un mur de soutènement formant un quai, du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (site 006 : Kemp 1980, p. 612-619). Une vingtaine de mètres au sud de ce mur, cinq amphores italiennes de type Dressel 1A ont été retrouvées debout, « fichées dans le sable, isolées de tout contexte stratigraphique » (*ibid.*, p. 615)<sup>20</sup>. Pleines de sable au moment de

20. Aucune cote NGF n'est mentionnée dans la publication ni dans les archives de fouilles (zone 2, F5, couche 2004, séquence 102) [URL : [https://arsol.huma-num.fr/Tours/web/43\\_0019.jpg](https://arsol.huma-num.fr/Tours/web/43_0019.jpg)].

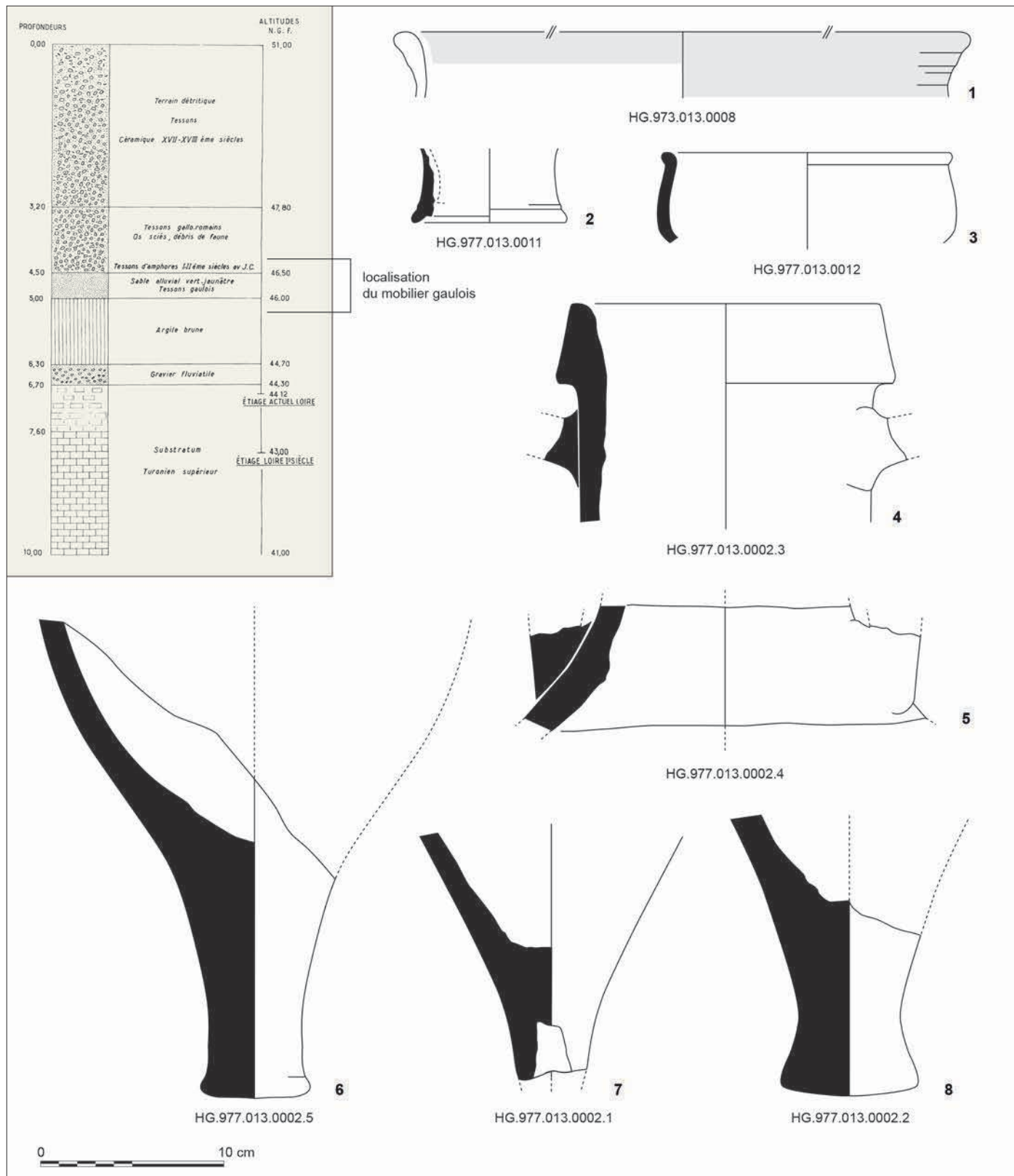


Fig. 20 – Tours, place des Halles/rue Gaston-Paillhou, observations de 1976 : coupe stratigraphique de G. Cordier (d'après Fréon 1977, pl. 1) et mobilier céramique et amporique récolté dans les sables alluviaux (collection SAT) (DAO : S. Linger-Riquier).

leur découverte, elles étaient alignées et calées les unes contre les autres, soit sur environ 1,60 m de long et selon une orientation nord-sud (fig. 21, A). Alors que leur niveau supérieur est manifestement arasé par les aménagements postérieurs, leur base reposait à différentes hauteurs, comptant plus de 0,20 m de

décalage. Leur pied est tronqué, tandis que l'amphore du milieu est représentée par un tronçon de panse de 0,56 m de hauteur. Les autres sont conservées sur 0,38 à 0,80 m de haut. La plus haute présente une grosse perforation en bas de panse. La plus courte se trouvait à une extrémité de l'alignement (fig. 21, B).



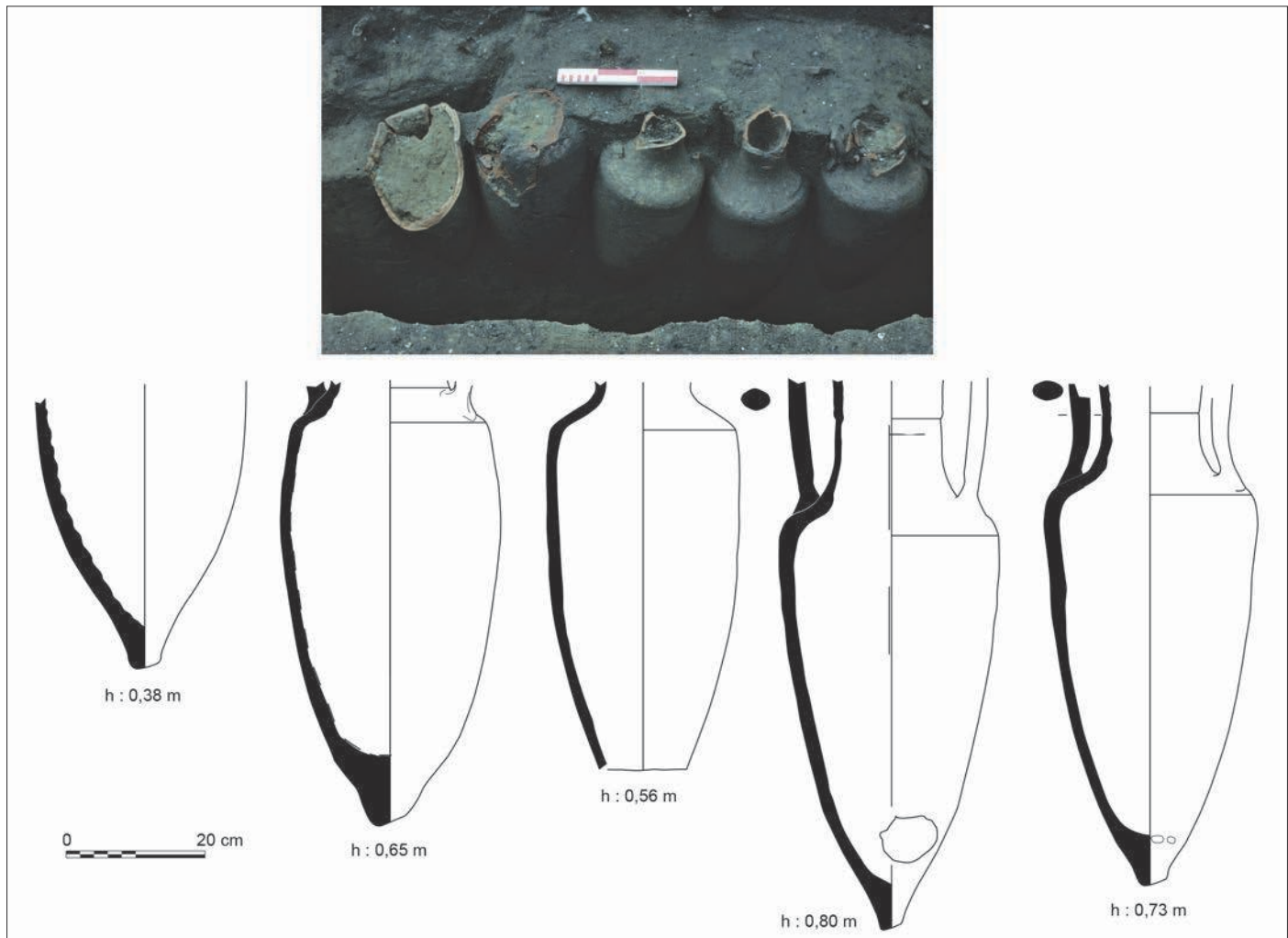


Fig. 21 – Tours, place de la Victoire. Vue de l'agencement des amphores in situ (cliché : LAT) et essai de restitution (DAO : F. di Napoli) de leur situation relative (S. Linger-Riquier, d'après le relevé de terrain ; source : [https://arsol.huma-num.fr/Tours/web/21\\_0155.jpg](https://arsol.huma-num.fr/Tours/web/21_0155.jpg)).

Manifestement en situation de remplissage, ces amphores ne permettent pas de dater cet aménagement, mais il a pu être mis en place dès le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

En l'état des observations, la nature et la finalité de cet aménagement, isolé de tout contexte stratigraphique, restent indéterminées. Cependant, le fait que deux conteneurs ne soient plus fonctionnels (perforation et tronçon de panse) et que leurs bases ne soient pas alignées, de même que leur agencement, permet de suggérer un système d'assainissement du terrain, de type drain : était-il destiné à canaliser l'eau pour orienter son évacuation vers le sud ?

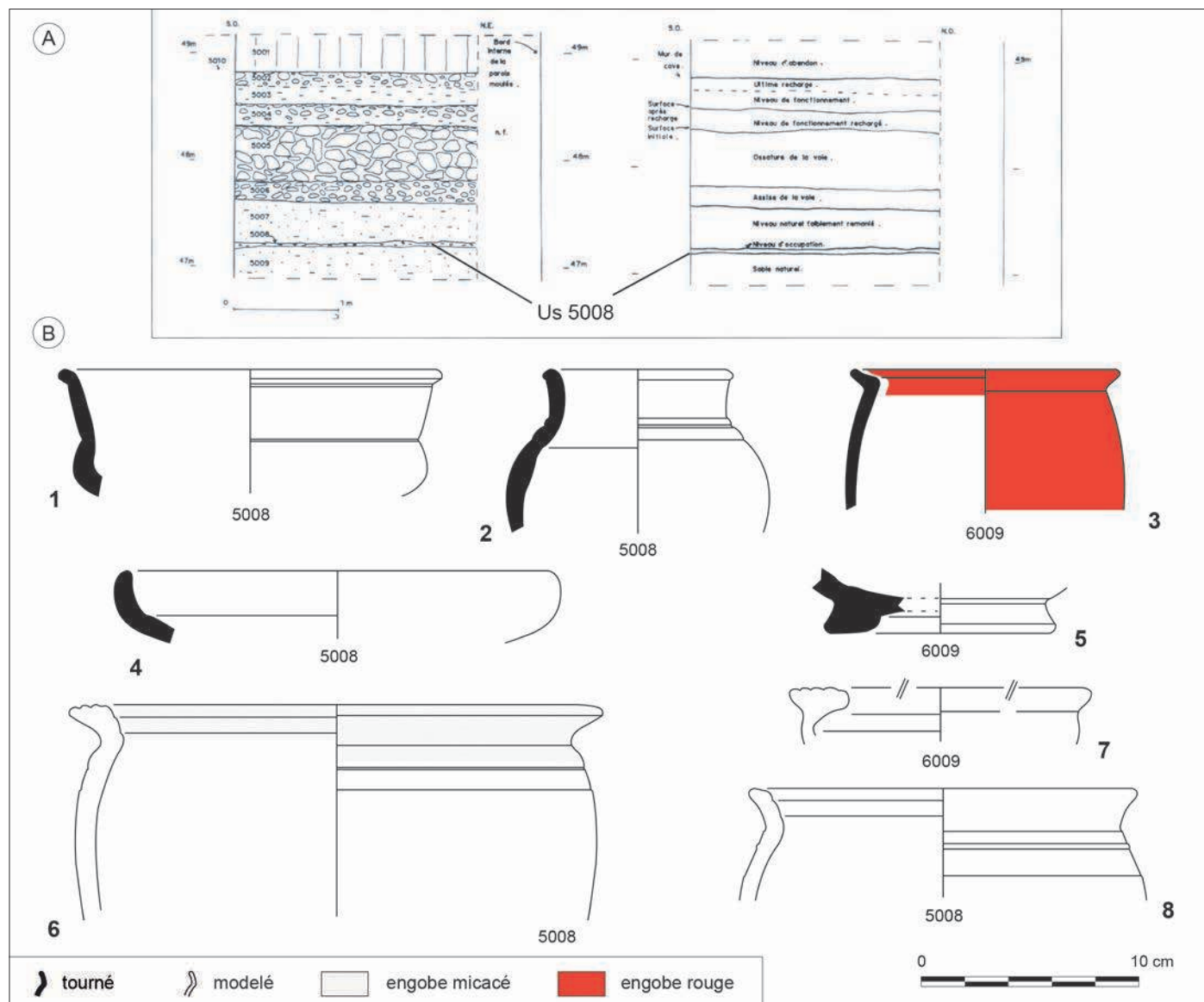
On mentionnera par ailleurs la découverte d'un potin turon au taureau cornupète sur ce site (Schiesser 2003, p. 21).

#### SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER (FIG. 3, N° 17)

La fouille étroite menée à Saint-Pierre-le-Puellier au début des années 1970 par le Laboratoire d'archéologie urbaine de Tours (Galinié 1976 ; Legrand 1993 ; Galinié *et al.* 2007c, p. 55) a livré, pour ce qui nous concerne ici, deux monnaies gauloises : un bronze Turon TVRONOS TRICCOS (6996-6997) et un bronze picton CONTOVTOS (BN4316-4324 : Schiesser 2003, p. 21).

#### 4 RUE DU PETIT-SOLEIL ET RUE DE LA MONNAIE (FIG. 3, N° 18)

L'origine de cette intervention, réalisée en 1989, a été motivée par la construction d'un parking souterrain, à l'angle externe de l'enceinte médiévale. Les creusements de caves modernes et du fossé carolingien ont détruit une bonne partie de l'occupation antique de cette zone. Les conditions d'intervention ont contraint à relever des coupes à partir des tranchées des travaux (Dubant, Coffineau 2001, p. 19). L'extension et la profondeur des travaux ont permis d'atteindre et d'observer des niveaux gaulois en place. La base du dépôt archéologique se trouve en moyenne à 5 m de profondeur, correspondant aux premières traces d'occupation, observées à partir de la cote 47 m NGF, ce qui place le site parmi les points les plus élevés de la ville antique. Des « traces diffuses d'une présence humaine ponctuelle » (Dubant, Coffineau 2001, p. 22) ont été observées *in situ*, à l'extrémité ouest du site. Un niveau de sédiment argileux gris a livré quelques fragments de céramiques et des ossements animaux. À l'extrémité orientale du site, un foyer isolé semi-enterré était environné d'un peu de céramique. Ces vestiges, qui reflètent une occupation à caractère domestique, étaient masqués par une épaisse couche de sable « naturel faiblement remanié » (*ibid.*, p. 22) de plus de 0,40 m



**Fig. 22** – Tours, rue du Petit-Soleil et rue de la Monnaie (site 021). **A**, coupe stratigraphique figurant la situation du niveau gaulois observé in situ (Us 5008) ; **B**, mobilier céramique (d'après Dubant, Coffineau 2001, pl. 5 et 7 ; Raux 2003, fig. 38). 1 : coupe carénée à pâte brune fumigée lissée ; 2 : petit gobelet ovoïde à col vertical à cordon sur l'épaule, pâte brune fumigée ; 3 : gobelet tonnelet, pâte brune, engobé rouge ; 4 : assiette à bord oblique fumigée noire et lissée ; 5 : fond annulaire de coupe indéterminée, pâte brune fumigée ; 6, 7 et 8 : céramiques de type Besançon (dessin et DAO : S. Raux).

d'épaisseur (fig. 22, A), remblai préalable à l'installation d'une voirie d'époque tibérienne (Dubant, Coffineau 2001, p. 22 ; Raux 2003). Avec 70 restes, les fragments de céramiques d'époque gauloise représentent près de 27 % des 260 restes dénombrés sur cette opération (Raux 2003). Les mobiliers représentés, comme une assiette à bord oblique et la coupe carénée à panse lisse, associées à un vase enduit de peinture rouge, des pots de type Besançon dépourvus d'incisions sur l'épaule, comme la lèvres triangulaire de la jatte, permettent de proposer un lot homogène attribuable à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 22, B).

### PLACE DE LA RÉSISTANCE (FIG. 3, N<sup>OS</sup> 19 ET 20)

Située dans un quartier sinistré par les bombardements de la seconde guerre mondiale, la place de la Résistance a été

aménagée lors de la reconstruction. Elle est alors délimitée par les rues Marceau, du Commerce, des Halles et Nationale. Elle était divisée en 4 îlots de reconstruction : D (quart nord-ouest), E (quart nord-est), M (quart sud-est) et L (quart sud-ouest).

– Dans l'îlot D, des observations ont pu être effectuées entre 1944 et 1948 (Lantier 1950, p. 218). Des coupes stratigraphiques ont été relevées à l'est de l'îlot, au sud de la rue du Commerce. La surface des alluvions récentes a été atteinte à trois reprises, entre 5,30 et 4,80 m par rapport au niveau du sol, soit à des cotes comprises entre 45,60 et 47 m NGF. Le niveau dit gaulois se situerait à 7 m sous la surface actuelle, au niveau 44,80 m NGF. Il y aurait été trouvé une monnaie gauloise « enfouie à 10 cm dans le sol primitif » et de la céramique dont « des cols de *dolia* en pâte rose, teintés de rose et abondamment micacés » (Philippon 1948b,

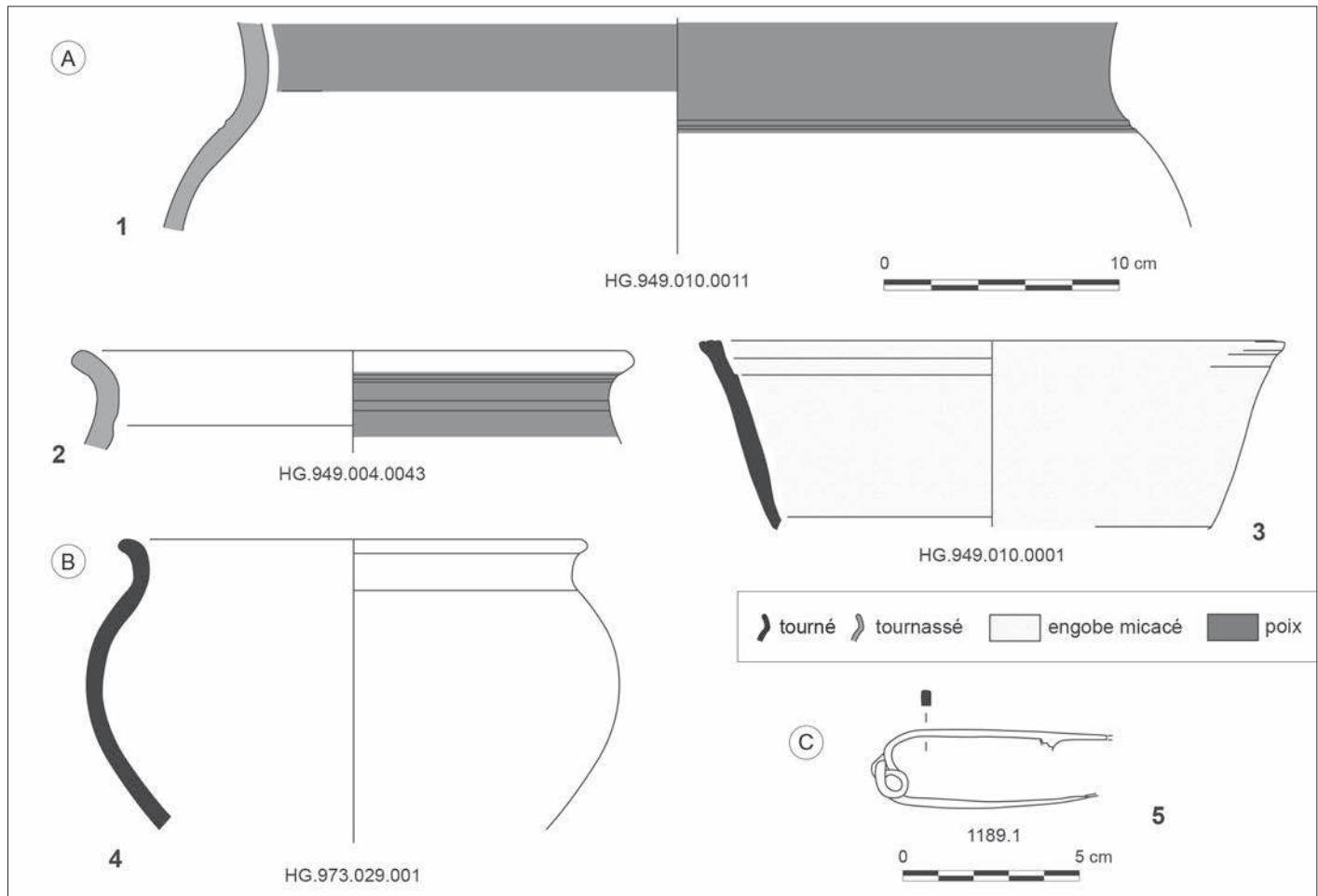


Fig. 23 – Tours. A, place de la Résistance (îlots de la reconstruction) : îlot M, 1 : jarre à pâte brune, col à revêtement poissé ; îlot D, L, M ou T ? ; 2 : marmite tripode à pâte brune et revêtement micacé ; 3 : jarre à pâte brune, col à revêtement poissé ; B, rue Émile-Zola : 4 : vase à pâte brune ; C, ancien cinéma Olympia, rue de Lucé (site 048) ; 5 : fibule en alliage cuivreux (d'après Jouquand dir. 2002, fig. 10) (DAO : S. Linger-Riquier).

p. 388-389). Albert Philippon signale une « poterie gauloise profondément enfouie dans les alluvions récentes » à la cote 46,80 m au sud-ouest et à l'ouest de cet îlot (*ibid.*, p. 388). Le vase en question<sup>21</sup> correspond au piédestal d'une forme de tradition gauloise, mais de production romaine du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (bouteille Menez 89 en *terra nigra*).

– Dans le quart sud-est de cette place (îlot M) (fig. 3, n° 20), la seule information a été la découverte de l'unique source actuellement répertoriée sur Tours. Parmi le mobilier gallo-romain et médiéval récolté, on identifie un fragment de jarre à col poissé attribuable à la fin de l'époque gauloise (fig. 23A, n° 1).

– En revanche, parmi le mobilier céramique offert à la SAT par P.-L. Fréon en 1949 (caisse 108), de provenance imprécise (« îlot D, L, M, ou T ? »), on a pu identifier deux vases attribuables à la fin de l'époque gauloise : une jarre à col poissé (fig. 23A, n° 2) et une marmite tripode à lèvre rainurée (fig. 23A, n° 3), caractéristiques de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Riquier 2008, p. 254 ; Marot 2016, p. 503-504).

## RUE ÉMILE-ZOLA (FIG. 3, N° 21)

Parmi les quelques fragments de céramiques provenant de la rue Émile-Zola<sup>22</sup>, on identifie un gros fragment très frais de pot à surface lissée de teinte brune, de type TOU.222 (fig. 23B, n° 4). Ce type de vase est contemporain du vase précédent (Linger-Riquier, Di Napoli à paraître).

22. Aucun détail n'est disponible sur l'origine de ce mobilier. Plusieurs fouilles ont été réalisées dans cette rue avant les années 1960 (Boussard 1960, p. 86). Une note manuscrite conservée dans la boîte de stockage mentionne simplement « Rue Émile-Zola », « objets trouvés par Mr Naulin ». Décédé en 1975, Henri Naulin, ingénieur-conseil et trésorier-adjoint de la SAT, aurait suivi les travaux de reconstruction du quartier. On suppose donc, avec toutes les réserves d'usage, que le mobilier de la rue Émile-Zola provient de l'îlot I (entre les rues Émile-Zola, Nationale, de la Scellerie et de Lucé), réaménagé entre 1952 et 1960 (d'après le plan de datation des chantiers de reconstruction de Myriam Guérid, IVR\_20113701775NUDA, inventaire général région Centre-Val de Loire). L'inventaire Lehoux (n° 20) mentionne « des poteries » et un « gros mur » (celui du n° 29 ou celui du n° 34 ?) (Boussard 1960, p. 50 et p. 51). On soulignera que c'est dans cet îlot que se trouve le temple de Tours (Jouquand 2007a). Par ailleurs, d'après l'inventaire Toulhier de 1973, H. Naulin aurait également récupéré du mobilier céramique lors des travaux de reconstruction dans l'îlot P (entre les rues Nationale, des Déportés, Néricault-Destouches et des Halles) à l'occasion de la construction du cinéma Rex au début des années 1960 (Naulin 1962, p. 161-163). Aucun objet gaulois n'y a été identifié (inv. HG.973.001.035 à 047).

21. N° inv. SAT HG.948.001.0031.

**ANCIEN CINÉMA OLYMPIA, RUE DE LUCÉ (FIG. 3, N° 22)**

En 2002, la fouille de l'ancien cinéma Olympia a permis de relancer l'étude du temple antique de Tours (Jouquand dir. 2002 ; 2007a). Dans cette opération, les sables fins à la base de la stratigraphie ont été mis au jour sur 100 m<sup>2</sup>, à la cote 47 m NGF. Épais de 0,60 m, ils ont été explorés sur moins de 3,50 m<sup>2</sup>. La pollution anthropique de ces sables, de teinte brun clair, est soulignée : ils renfermaient quelques tessons et des charbons de bois. À défaut de contexte bien défini, l'explication de leur insertion dans les sables par piétinement ne semble pas convaincre les fouilleurs, d'autant qu'une fibule en alliage cuivreux particulièrement frêle est également piégée dans ces sables (fig. 23C, n° 5). Ce type de fibule filiforme à ressort bilatéral à 4 spires, corde externe, à arc tendu de type Feugère 2b, est caractéristique du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Feugère 1985, p. 189), tout comme les quelques tessons de céramique fumigée fine, à cœur gris et surface brune, récoltés sur le terrain géologique (Jouquand dir. 2002, fig. 10). Ces sables pourraient donc correspondre à des remblais ou des alluvions déposés suite à une inondation au cours du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le *terminus post quem* de ce dépôt de sables alluviaux est assuré par l'occupation tibétienne qui le scelle.

**11 RUE NOUVELLE-RÉPUBLIQUE (FIG. 3, N° 23)**

À l'issue des terrassements du terrain, le paléochenal au comblement tourbeux, qui traverse la ville d'est en ouest, a pu être observé au sud de cette opération (Morin *et al.* 2013, fig. 11). Son sommet est apparu à la cote 44 m NGF, soit 2 m sous une épaisse couche de sables alluviaux, dont le toit se situe à la cote 46 m NGF, en légère pente vers le sud (Galinié *et al.* 2007a, p. 113-117). Seule une vaste sablière, comblée dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a entamé la surface de ce sable.

Aucune céramique gauloise résiduelle n'a été identifiée sur cette opération (Raux 2003), mais une obole gauloise et un denier républicain à l'effigie de Marc Antoine y sont signalés (Schiesser 2003, p. 21).

**PLACE FRANÇOIS-SICARD (FIG. 3, N° 24)**

À l'angle de la place François-Sicard et de la rue Jules-Moineaux, la fouille préalable à la construction d'un immeuble sur parking souterrain a été arrêtée au sommet des sables alluviaux, qui n'ont pas pu être explorés pour des raisons de sécurité (Jouquand dir. 1996 ; 2007b, p. 143-156). En léger pendage vers la Loire, ils apparaissent à la cote 46,72 m au nord et 47,10 m NGF au sud. Parmi le mobilier, on relève la présence de quelques monnaies de la fin de l'époque républicaine, mais sans doute encore en circulation au 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : 4 potins turons au taureau cornupète, 1 bronze indéterminé et 3 demi-*dupondius* de Nîmes frappés entre 16 et 3 av. J.-C., auxquels on peut ajouter un *as* de Lyon d'Auguste frappé entre 15 et 10 av. J.-C. (Schiesser 2003, p. 86).

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, 2 RUE DES URSULINES (FIG. 3, N° 25)**

Situé aux abords de l'amphithéâtre antique et de l'enceinte du 1<sup>er</sup> s. (Galinié *et al.* 2007b, p. 83-90), ce site a notamment livré 143 monnaies, parmi lesquelles un potin turon au taureau cornupète (Schiesser 2003, p. 81-82). On relève par ailleurs la présence d'amphores italiques (Raux 2003, p. 17), en position résiduelle dans des niveaux de remblais liés aux aménagements monumentaux de ce secteur.

**CHÂTEAU (FIG. 3, N° 26)**

La fouille du site du château, conduite durant 5 ans entre 1974 et 1978 (Galinié 1978), n'a pas atteint les niveaux primitifs (Galinié 2007, p. 63). Parmi le mobilier récolté, 8 monnaies gauloises ont été identifiées, dont 2 bronzes TVRONOS TRICCOS (LT6993-6995) et 2 potins à tête diabolique (Schiesser 2003).

**RUE ALBERT-THOMAS (FIG. 3, N° 27)**

Entre autres mobiliers, 3 monnaies gauloises découvertes rue de la Caserne (actuelle rue Albert-Thomas) ont été signalées en 1869 (Anonyme 1870, p. 200) ; inventaire Lehoux, n° 3 ; Boussard 1960, p. 88, n° 63). Leur type n'est pas précisé et ces monnaies n'ont pas été retrouvées.

**UN SITE IMPLANTÉ DANS UNE PLAINE MARÉCAGEUSE****D'UN FAIBLE RELIEF...**

Dès le 19<sup>e</sup> s., puis dans les années 1930, des observations réalisées entre la Loire et le Cher permettent de « considérer que cette partie de la vallée était composée de véritables marécages sillonnés en tous sens par de multiples ruisseaux semblables à celui de l'Archevêque encore visible en un point de la rue de La Fuye » (Auvray 1938, p. 171). Le modelé géomorphologique de la plaine alluviale a fait l'objet de plusieurs tentatives de restitution (Laurent 2007 ; Morin *et al.* 2013) (fig. 24). La nature des sédiments et la forme relativement plane du toit des dépôts alluviaux suggèrent qu'ils correspondent à des dépôts de plaine d'inondation proches du chenal actif. Ces dépôts ont certainement été localement favorisés par la rupture de la levée naturelle en période de crue, qui a conduit à la formation des couloirs déprimés, dont l'un est suivi par l'axe de la rue Nationale (Morin *et al.* 2013, fig. 6, D).

Ainsi, la ville antique serait « bâtie sur une faible éminence, dominant le fleuve d'environ 5 m [et] qui n'était jamais submergée par les crues de la Loire et du Cher » (Chauvigné 1909, p. 38). L'auteur estime, grâce à la découverte du seuil de la poterne sud-est du rempart de l'Antiquité tardive en 1857, l'étiage d'alors à environ 43 m NGF ; la cote de 46 m correspondrait à la ligne la plus haute où les grandes inondations devaient s'arrêter (*ibid.*, p. 38). Aujourd'hui, on considère que cette cote devait se situer vers 47 m NGF durant le Bas-Empire (Jouquand *et al.* 2009, fig. 6).

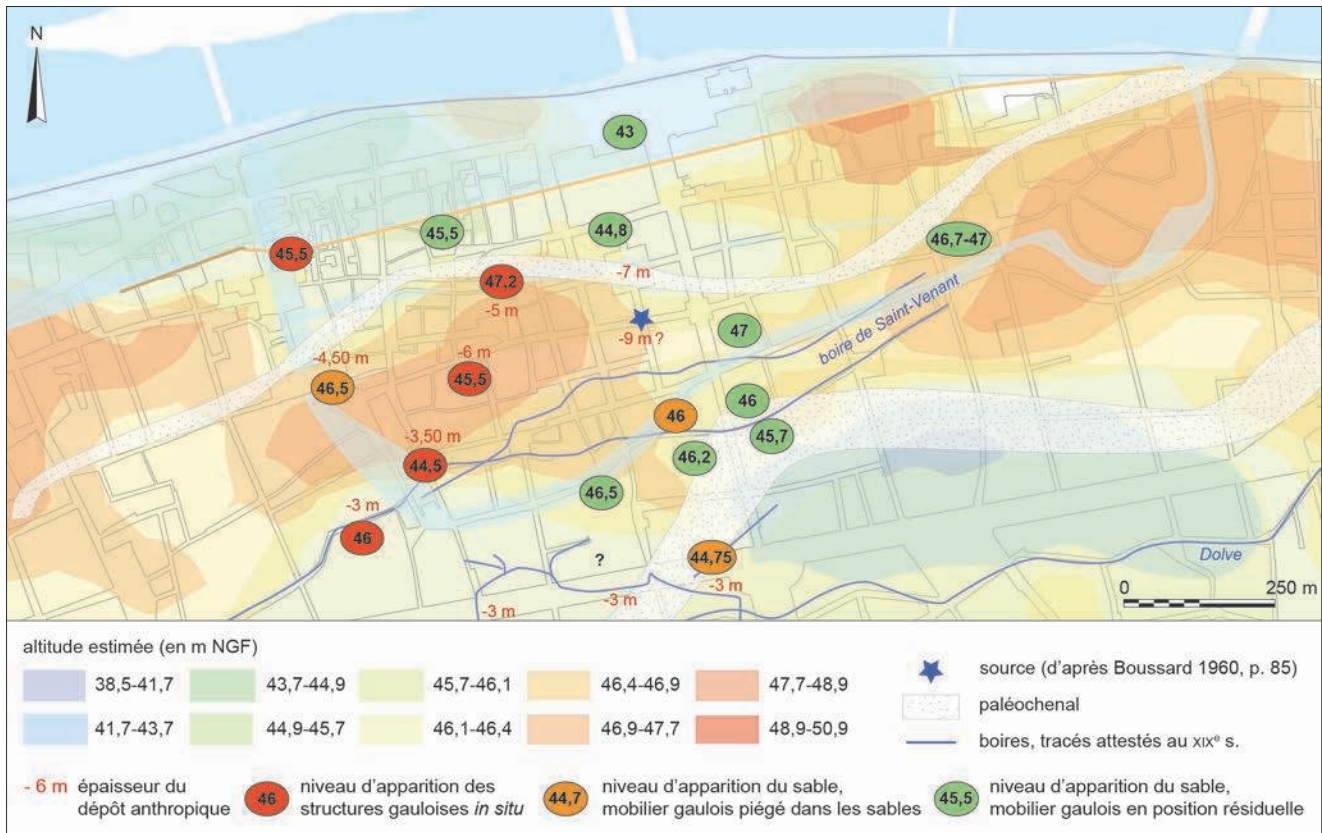


Fig. 24 – Tours. Situation des points de découvertes de mobiliers gaulois vis-à-vis du modèle géostatistique d'altitude du toit des alluvions dans l'espace urbanisé ancien, avec localisation de la source, des boires et paléochenaux attestés, épaisseur des dépôts anthropiques, niveaux d'apparition des sables et des mobiliers gaulois *in situ*, dans les sables ou en position résiduelle (d'après Dubant 1993, pl. 80 ; Noizet 2005, fig. 1 ; Laurent 2007, pl. 11 ; Morin et al. 2013, p. 14, fig. 8 et 11, complétée).

### ... À LA PRÉSENCE CONSTANTE D'EAU

Dans la partie sud de la ville, le long du boulevard Béranger, lors des fouilles exécutées pour la construction de la nouvelle Poste en 1937, un filet d'eau a été observé, qui ruisselait « assez rapidement de direction nord-est, sud-ouest » (Auvray 1938, p. 171). En 1948, des observations devant la poste témoignent également d'une eau abondante, qui coulait à 4 m de profondeur, soit à la cote 43,75 m NGF (Philippon 1948a, p. 349). Ce ruissellement se situe dans le prolongement de ce qui pourrait être un petit chenal de 20 à 30 m de large, repéré immédiatement au nord de la place Jean-Jaurès, mais son tracé et sa stratigraphie comme sa profondeur restent à préciser. La berge sud de cet ensemble, de forme très inhabituelle, semble avoir été aménagée à une période qui reste à préciser (David 2013, p. 62-67 ; Morin et al. 2013, p. 387 et fig. 17). Cette boire<sup>23</sup> se trouve à proximité d'une vaste zone déprimée située face à la gare, sous le boulevard Heurteloup (fig. 24).

Une seconde zone humide, plus au nord, est localisée sous les rues Jules-Charpentier puis Rabelais, d'une part, et les rues de Clocheville puis Gambetta d'autre part. Cette boire Saint-Venant est attestée par les textes depuis au moins le X<sup>e</sup> s. (Noizet 2005, p. 6). C'est le long de cette zone humide, périodiquement réactivée et suffisamment importante alors pour être navigable

en période de crues de la Loire et du Cher, que l'enceinte du XIV<sup>e</sup> a été construite afin de bénéficier de son eau pour ses douves et renforcer les défenses de la ville (Audin 2013, p. 9). Plus à l'est, le ruisseau des Jacobins baignait les pieds du rempart du XII<sup>e</sup> s. (*ibid.*, p. 11).

Il en est de même pour l'enceinte du XVI<sup>e</sup> s., en partie installée le long du tracé d'autres boires, notamment celle de la Dolve, qui longe le tronçon méridional du rempart, le boulevard Béranger actuel. La fortification aurait été conçue comme une véritable digue pour canaliser ces boires dans des fossés aménagés, mais le pendage trop faible provoquait souvent des débordements, notamment devant la future Poste du boulevard, à l'endroit précis du tracé du paléochenal qui le traverse (Audin 2013, p. 12). La Dolve rejoint le ruau de l'Archevêque, situé plus au sud, avant de se jeter dans le ruisseau Sainte-Anne, qui reliait le Cher à la Loire en limite ouest de Tours, avant son assèchement en 1843 (*ibid.*, p. 28).

Enfin, une source très abondante aurait été découverte en 1949 dans l'îlot M de la Reconstruction, à l'angle de la rue des Déportés et de la rue des Halles (Lehoux 1952, p. 60)<sup>24</sup>. Elle serait située selon lui à 9,50 m de profondeur, mais selon Pierre Audin (2002) à seulement 5,50 m par rapport au sol actuel et aurait un débit de 300 l/mn. Son embouchure aurait été aménagée avec de gros madriers de chêne, de 0,80 m de côté.

23. Terme régional désignant un bras mort de la Loire remis en eau lors de crues.

24. Voir aussi aux archives de la SAT, document coté 7P020A034.

## SOUS LE SABLE... LA VILLE GAULOISE

L'exhaussement de la nappe phréatique du fait de l'accrétion sédimentaire de la plaine alluviale (Morin *et al.* 2013, p. 393) comme la puissance des dépôts anthropiques (*ibid.*, fig. 13 et 17) rendent difficile l'accès aux niveaux d'occupations gaulois pour les archéologues (Galinié, Randoïn 1979, p. 15). Comme mentionné au fil de la présentation des sites, on a relevé plus de 3 m de dépôts, naturels ou anthropiques, dans le secteur du palais de justice, du boulevard Béranger et de l'hôpital Clocheville, 3,50 m rue Néricault-Destouches, 4,50 m place des Halles, 5 m rues du Petit-Soleil et de la Monnaie, 6 m au cloître Saint-Martin et au moins 7 m de stratigraphie sur la place de la Résistance, avant d'atteindre les mobiliers gaulois piégés dans les sables. Pour les sites de la rue Néricault-Destouches et de la place de la Victoire, les creusements étaient difficilement discernables dans les sables. Quant au site du cloître Saint-Martin, compte tenu de la quantité de mobilier gaulois récolté, de son état de conservation comme de la taille importante des fragments, on peut raisonnablement soutenir que les niveaux gaulois *in situ* se situaient quelques centimètres sous l'arrêt de la fouille, au même titre que ce qui a pu être constaté sur le site de l'hôpital Clocheville (voir *supra*, p. 60).

Pour diverses raisons (sécurité, exigüité de l'espace ouvert, temps imparti pour les opérations ou remontée de la nappe phréatique, préjugé considérant que ces sables étaient le toit du substrat naturel), on constate que la plupart des fouilles menées jusqu'à récemment se sont arrêtées, sur des « sables stériles », « sur le toit du niveau supérieur des alluvions récentes », « sur les sables faiblement remaniés » rencontrés autour de la cote 46 m NGF (Couderc, Champagne-Chollet 2005, p. 8). Or, on l'a vu, c'est précisément à ce niveau que commencent à apparaître les structures gauloises *in situ* : mis à part le site de la rue du Petit-Soleil et de la Monnaie, à flanc de montille, sur lequel les niveaux gaulois se situent à la cote 47,20 m NGF, ces niveaux se trouvent à 46,50 m NGF pour le secteur de la place des Halles/Gaston-Paillhou, 46 m NGF à l'hôpital Clocheville, entre 45,50 et 45 m au cloître Saint-Martin, voire seulement à partir de la cote 44,50 m pour la rue Néricault-Destouches. Les mobiliers gaulois ont été observés piégés « dans les sables alluvionnaires » (place des Halles, cloître Saint-Martin, diagnostic de l'hôpital Clocheville...) et constituent parfois une part non négligeable du mobilier récolté en position résiduelle sur les fouilles (3,60 % sur le site du cloître Saint-Martin).

L'épaisseur des sables alluviaux « faiblement remaniés » pour l'aménagement d'une voie atteint plus de 0,40 m rue du Petit-Soleil et rue de la Monnaie (voir *supra*, p. 71), masquant ainsi le niveau des structures précoces *in situ*, localisé à la cote 47,20 m NGF (fig. 22, A). Cette cote apparaît assez élevée en comparaison des autres points d'observation, car cette opération est implantée à flanc d'une petite butte naturelle insubmersible et dans l'axe de la rupture de la levée naturelle le long de la rue Nationale récemment mise en évidence (Morin *et al.* 2013, fig. 6, D), ce qui a sans doute motivé l'exhaussement des lieux par des remblais de sable en vue de l'implantation d'une voie de circulation durant l'époque tibérienne. Par ailleurs, les observations réalisées à Clocheville (structures implantées dans le sable et masquées par un fort recouvrement de ce même sable) ont été à ce titre très instructives (De Filippo 2007b, p. 322).

Ainsi, à la lumière de ces données, il semble que sur les opérations pour lesquelles la cote 45 m, voire 44,50 m NGF – selon la variation des points dans la topographie de Tours – n'a pu être atteinte, la présence potentielle de niveaux d'occupation gaulois sous-jacente ne saurait être exclue.

Des choix stratégiques, politiques et/ou économiques ont sans doute prévalu à l'implantation de cette occupation dans cette zone marécageuse à l'interfluve de la Loire et du Cher, même s'ils nous restent inconnus : protection par la difficulté d'approche, accès direct à la Loire, comme voie commerciale et pour les ressources en eau et en poissons, même en cas de siège et/ou carrefour routier, ainsi que contrôle du trafic sur la Loire ? Quelle(s) qu'en soi(en)t la ou les raison(s), ce type d'implantation est également attesté sur le site de la rue de la Motte à Blois, situé à une soixantaine de kilomètres en amont du fleuve, sur la même rive (Peyne dir. 2019). Tous deux se développent dès le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sur une légère montille, ce qui n'a pas empêché des épisodes d'inondations d'ensabler l'occupation sous 0,50 à 1,50 m de sédiments alluviaux (Peyne, Noël 2012, p. 55-56).

## ORGANISATION TOPOGRAPHIQUE

### INVENTAIRE DES POINTS DE DÉCOUVERTES ET SUPERFICIE

Le dépouillement méthodique de la documentation archéologique a permis d'enrichir considérablement les données, en quadruplant les points de découvertes de mobiliers gaulois – voire gallo-romains précoce – récoltés sous la ville du Haut-Empire et de préciser la chronologie. On dénombre ainsi 5 sites de vestiges observés *in situ*, 13 sites de mobiliers céramiques piégés dans les sables alluviaux ou en position résiduelle et 9 points livrant des monnaies gauloises ou précoces (la valeur accordée à la répartition de ces dernières demeure purement informative, puisqu'elles circulent comme numéraire courant jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au moins : Troubaday 2011).

Ces occurrences se distribuent sur une surface d'environ 500 m du nord au sud (de la place de la Victoire à l'hôpital Clocheville) et d'environ 500 m d'est en ouest (de la place de la Résistance à la place des Halles), soit sur une surface maximale d'environ 25 ha. Les premiers éléments de chronologie remontent à La Tène C2 (hôpital Clocheville, rue Néricault-Destouches), avec quelques rares éléments plus anciens, attribuables à La Tène C1 (hôpital Clocheville). Les mobiliers attribuables à La Tène D1b et La Tène D2a sont découverts sur une emprise nettement plus vaste, depuis la place de la Victoire au nord, à l'hôpital Clocheville au sud-ouest et du boulevard Béranger au sud-est en passant par le cloître Saint-Martin au centre. Quant au mobilier de La Tène D2b, il se retrouve légèrement décalé vers l'est, entre la rue du Petit-Soleil et la rue de la Monnaie au nord, le boulevard Béranger au sud et la rue Émile-Zola à l'est. Il semble donc, en l'état des données, que l'emprise de l'occupation, limitée dans un premier temps, prenne de l'ampleur et s'étende vers le nord, puis rapidement vers l'est et le sud-est dès La Tène D1b, pour atteindre son extension maximale à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 25).

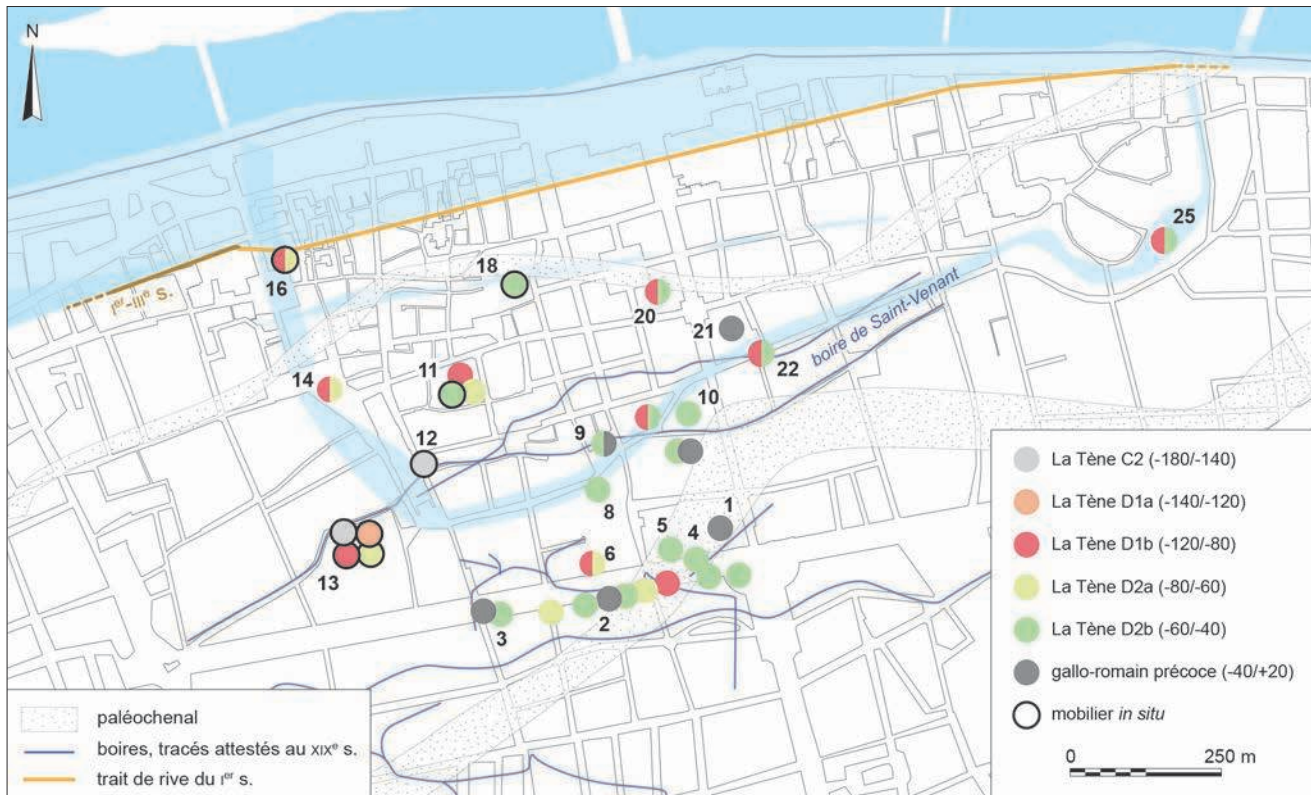


Fig. 25 – Tours, datation des mobiliers gaulois et gallo-romains précoces mentionnés dans le texte (DAO : S. Linger-Riquier).

À titre comparatif, la surface *intra muros* des sites régionaux fortifiés est très variable : de 170 ha pour Chartres/*Autricum* (Eure-et-Loir) (Fichtl 2000), environ 70 ha pour Bourges/*Avaricum* (Krausz, Ralston 2009, p. 147), 52 ha pour Amboise/*Ambacia* (Laruaz 2012), 22 à 25 ha pour Orléans/*Cenabum* (Jesset *et al.* 2009), de 12 ha au maximum pour Fondettes et Rochecorbon (Indre-et-Loire), respectivement situés à quelques kilomètres en amont et en aval de Tours (Laruaz 2009), 4 ha pour la forteresse de Chinon (Indre-et-Loire) (Laruaz 2015) et de quelques hectares seulement pour des sites tels que Meunet-Planche ou Luant (Indre) (Buchsenschutz 2000)<sup>25</sup>.

## LES LIMITES DE L'OCCUPATION ET LA QUESTION D'UN REMPART

En l'état des données, on suppose que la limite nord de l'occupation semble naturellement définie par la berge de la Loire, dont la position exacte reste à préciser pour l'époque gauloise. On soulignera à ce propos l'indigence de l'information concernant la zone située entre la rue de la Monnaie (fig. 3, n° 18) et la berge du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. observée à environ 80 m au nord de cet axe (fig. 26)<sup>26</sup>. L'occupation gauloise ne dépasse peut-être pas cet *extremum*, matérialisé par un talweg mis en évidence dans cette zone.

25. Sur cette question, voir en dernier lieu : Laruaz (dir.) 2022.

26. Récemment, un embarcadère antique a été mis en évidence sur le site des Dames Blanches, à la lisière occidentale de la ville ouverte du Haut-Empire (Fouillet dir. 2011 ; Fouillet, Gardère 2020).

La limite ouest peut actuellement être suggérée par quelques points d'observations, du nord au sud : la place de la Victoire (fig. 3, n° 16), la place des Halles (n° 14) et l'hôpital Clocheville (n° 13). Les observations sur le premier de ces sites restent très lacunaires, mais l'alignement d'une série de cinq amphores en remploi pourrait correspondre à un aménagement spécifique, vraisemblablement en lien avec la gestion de l'eau (voir *supra*, p. 70). Place des Halles, les observations, toutes aussi lacunaires, font état de présence de mobiliers dans les sables alluviaux, seulement à l'est du trou du parking. Enfin et surtout, l'existence d'un fossé peut-être en lien avec une fortification, d'orientation nord-sud et dont les dimensions sont évaluées à 6 m de haut pour 15 à 20 m de large<sup>27</sup>, aperçu sur le site de l'hôpital Clocheville, dans l'axe des deux précédents points d'observation, est acquise et paraît matérialiser, en l'état des données, la limite occidentale de l'occupation gauloise. À ce jour, aucun indice ne permet de suggérer l'extension de la ville gauloise à l'ouest de cet axe<sup>28</sup>. Le fossé semble avoir été mis à profit pour canaliser l'eau omniprésente dans cette zone.

27. Même si les données concernant cette structure sont très lacunaires, en l'état, on se bornera à souligner la morphologie du fossé, à large fond plat, qui le rapproche des remparts de type « Fécamp ». Ses mensurations sont similaires à celles du rempart de la forteresse gauloise des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais, 7,50 m de large pour 3,50 m de profondeur, qui ceint, lui, moins de 2 ha (Liégard, Fourvel 2017, p. 40).

28. Sur l'opération du 40-44 bis de la rue de la Victoire (site 024), les informations sont trop lacunaires (destruction quasi intégrale du site part l'aménagement de la fortification du 14<sup>ème</sup> s. : Theureau 1992 ; Dubant, Theureau 2007). Les opérations menées au 19 rue Delpérier (site 085 : Jouquand *et al.* 2009), 58 rue Delpérier (site 135 : Jouquand dir. 2015b), 91 rue Jules-Charpentier (site 134 : Fouillet dir. 2015), 22 bis rue Rouget de l'Isle (site 145 : Bouillon, Gardère 2016) ou encore au 27-29 rue Dabilly (site 078 : Fouillet,

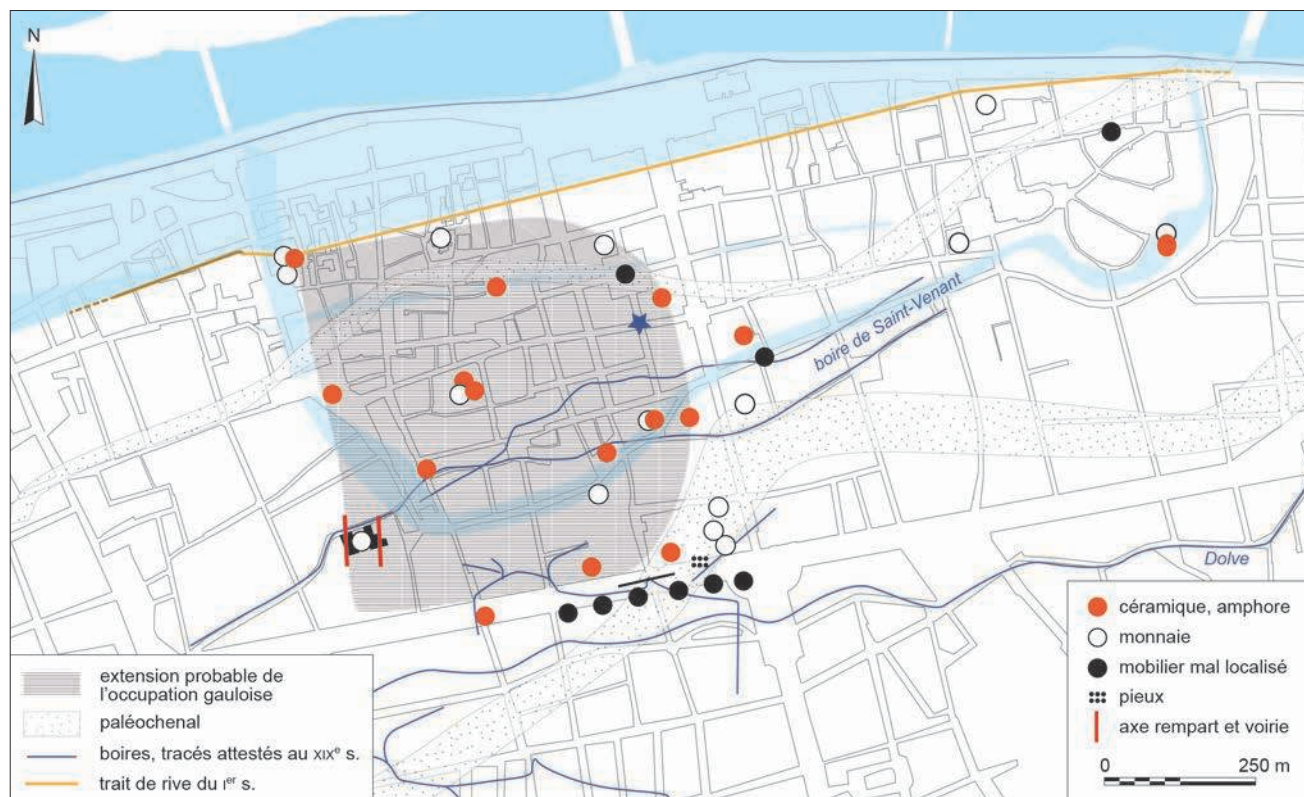


Fig. 26 – Tours, hypothèse d'extension de l'occupation gauloise de Tours (état des connaissances 2020) (DAO : S. Linger-Riquier).

Côté oriental, la limite de l'occupation reste également mal définie. À l'heure actuelle, on constate l'absence quasi totale de vestiges gaulois *grosso modo* à l'est de l'axe défini par la rue Nationale, hormis la fibule filiforme du cinéma Olympia et le vase isolé de la rue Émile-Zola issus d'alluvions ou de remblais. L'absence totale de vestiges observés sur l'opération du 2-8 rue Gambetta (Jouquand dir. 2015a), comme au débouché de la rue Nationale (David dir. 2013), laisse supposer que la boire observée immédiatement au nord pourrait constituer la limite orientale de l'occupation gauloise.

Quant à la limite méridionale, les informations restent encore ténues, mais les observations du 11-19 boulevard Béranger ont permis de constater l'absence de vestiges antérieurs au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Galinié, Kemp 1979, p. 207), ce qui est tout à fait remarquable face à la densité des vestiges signalés tout au long de la ligne sud du boulevard. Dans cet environnement, on s'interroge sur une telle absence<sup>29</sup>. Quoi qu'il en soit, les aires funéraires marquent les limites des agglomérations gauloises. Ainsi, les vases complets récoltés le long de la limite sud du boulevard Béranger témoigneraient d'une zone funéraire occupée, selon les éléments typo-chronologiques en notre possession, du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au premier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (voir *infra*, p. 78).

Yvernault 2008) n'ont livré aucun élément gaulois et confirmer l'absence d'occupation gauloise dans ce secteur.

29. Dans la mesure où les sables auraient été suffisamment sondés pour le confirmer (les cotes NGF ne sont pas indiquées pour cette opération). Cette bande vide n'est pas sans évoquer le fantôme du talus du rempart observé sur le site de l'hôpital Clocheville, situé à quelque 400 m vers l'ouest. Ne pourrait-il pas s'agir d'un indice signalant une structure de ce type ?

## LIEUX D'ARTISANAT

Des activités artisanales sont actuellement uniquement identifiées sur le site de Clocheville grâce à l'étendue de l'opération. On y a relevé notamment des indices d'activités potière (ratés de cuisson), à situer à proximité du site, de métallurgie du fer (épuration et forge notamment, bacs de trempage), de tissage (pesons) et très probablement de traitement de textiles et sans doute de peaux (jarres et grandes cuves tapissées de lait de chaux) (voir *supra*, p. 65-68). On soulignera encore une fois que la plupart de ces indices se concentrent dans l'angle sud-est de la zone orientale de la fouille (fig. 13), ce qui laisse présager du dynamisme de l'agglomération.

## UNE AIRE FUNÉRAIRE ?

Même si la plupart des numéros d'inventaire du catalogue Palustre sont aujourd'hui perdus<sup>30</sup>, la description sommaire de certaines céramiques découvertes le long du boulevard Béranger permet néanmoins d'identifier les « séries de vases » 195<sup>31</sup> et 198<sup>32</sup>, signalées comme « trouvées en creusant l'égoût du

30. Les étiquettes collées sur les vases du boulevard Béranger ne sont pas conservées ou ont été remplacées par de nouvelles, relatives à l'inventaire Lehoux, réalisé dans les années 1950, qui n'apporte pas plus de précisions quant à leur provenance.

31. N° 195 : « série de vases en forme de balustre ; l'un d'eux est décoré d'une zone striée » (vase fig. 6, n° 6 ?).

32. N° 198 : « série de gobelets très profonds, se rapprochant de la forme des *widercomes* allemands » (gobelets fig. 4, n° 3 et fig. 6, n° 3 ?).



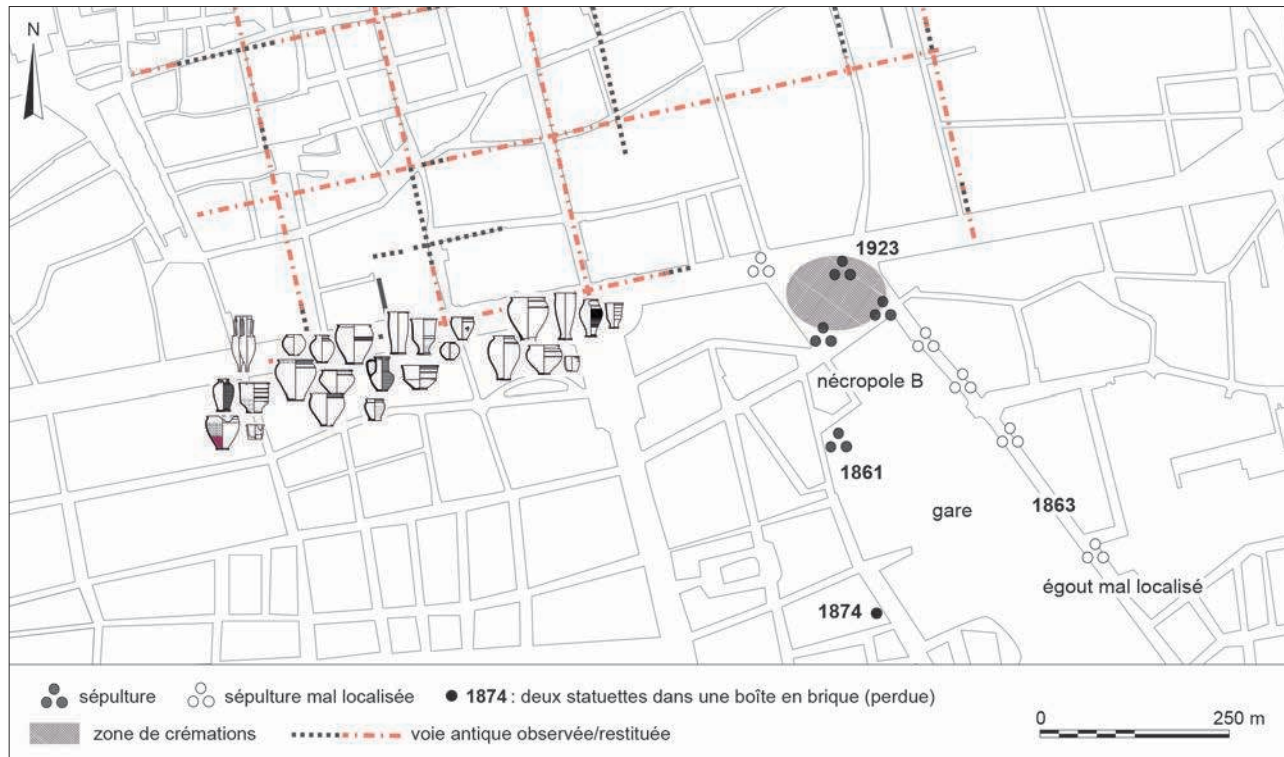


Fig. 27 – Tours, situation des vases découverts au XIX<sup>e</sup> s. boulevard Béranger et de la nécropole antique de la gare (dite « nécropole B ») (d'après Dubant 1993, p. 813, complétée).

boulevard Béranger »<sup>33</sup> (Palustre 1871, p. 31), entre l'entrée de la rue Jean-Fouquet<sup>34</sup>, la Caisse d'Épargne, sise au n° 36, et l'extrémité occidentale de l'actuelle place Jean-Jaurès (fig. 3, n° 2). Cette localisation est confirmée par les observations du baron Auvray (1939, p. 299) qui précise que, « parmi les innombrables céramiques, [on trouve] des poteries, toujours incomplètes près du palais et au milieu du boulevard, et tout au contraire, presque toujours intactes sous la chaussée sud »<sup>35</sup>. Au vu des découvertes réalisées le long de ce boulevard en 1861, A. Pécard émettait l'hypothèse d'une vaste nécropole gallo-romaine à la sortie de la ville<sup>36</sup>, ce que H. Auvray (1939, p. 281) dément, en raison de l'absence totale d'objets en verre, de fiole à parfum, de statuettes ou « d'objets familiers ».

En l'état, cette hypothèse d'une nécropole du Haut-Empire ne peut en effet être retenue, sur la base des éléments qui nous sont parvenus, car la description et l'examen des mobiliers concernés relèvent d'entités de chronologies et de natures différentes. En effet, l'examen de quelques vases issus d'un bloc d'une quarantaine « d'urnes en terre noire ou rougeâtre

micacée », dont certaines emboîtées, découvertes au débouché de la rue Jean-Fouquet et conservés dans les collections de la SAT, montre effectivement des vases complets, mais plusieurs présentent des traces de mutilations (perforations, arrachage d'anse) qui ne plaident pas en faveur d'un « dépôt de marchandises » selon l'interprétation du baron (Auvray 1939, p. 281), mais plutôt d'un dépôt ritualisé, attribuable au II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (observations personnelles), dont la nature exacte reste à préciser. En revanche, si A. Pécard s'interrogeait sur les vases gaulois, l'hypothèse d'une nécropole de cette période ne saurait être écartée. Le fait que ces vases soient intacts – ils ne proviennent donc pas d'un dépotoir –, qu'ils soient répartis sur une zone étendue, probablement le long de la voirie de cailloutis au bord duquel L.-P. Boileau mentionne (1840) des sépultures, et enfin que l'un d'eux contienne un sac d'ossements crémés d'un individu adulte (fig. 7, n° 1)<sup>37</sup> – même s'il ne constitue pas une preuve directe et que la prudence est de mise – montre que cette hypothèse est envisageable. On soulignera à ce propos la composition de ce lot, centrée sur des formes hautes et fermées, parfois miniaturisées (fig. 6, n° 4), à l'image du répertoire funéraire des nécropoles régionales contemporaines, telle que celle de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Riquier 2004, fig. 83). Ainsi, l'ensemble de ces éléments donne corps à l'hypothèse d'une nécropole de la fin de l'époque gauloise liée à l'agglomération protohistorique le long de sa bordure sud, matérialisée par le tracé du boulevard Béranger, entre la Caisse d'Épargne et l'actuelle place Jean-Jaurès, soit environ 300 m. Les observations réalisées sur les sites des allées de Béranger (site 0027), du 12/20 boulevard Béranger et du 13 bis/21 rue de

33. Un plan de la ville localise cet égout au centre de la chaussée sud [https://arsol.huma-num.fr/Tours/web/218\_0027.jpg et https://arsol.huma-num.fr/Tours/web/218\_0028.jpg].

34. A. Pécard relate qu'en 1861 « un bloc » d'une quarantaine de vases plus ou moins emboîtés a été découvert à cet emplacement.

35. Un système complexe de chenaux passe en effet sous le palais de justice et le boulevard Béranger, entre la rue Sébastopol et la place Jean-Jaurès (fig. 26). La description des découvertes, et notamment la présence massive d'os sciés du Haut-Empire, est identique à celle du comblement du paléochenal observé sous le palais des congrès Vinci, interprété comme un dépotoir massif à caractère domestique et artisanal (Dubant 1993 ; Dubant, Coffineau 2001, p. 130).

36. Les notes originales des découvertes de 1861 de A. Pécard mentionnées par H. Auvray n'ont pas été retrouvées.

37. L'étude de la crémation est résumée en annexe.





- fumigée. TOU.380d. Fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Vase intact.
- **Fig. 7, n° 1 ; HG.863.001.0035 : grand pot ovoïde à ressaut.** Autre n° musée : 1635. H. : 25,7 cm ; diam. ouv. : 23,2 cm ; diam. fond : 10,8 cm. Pâte brune VdL, fumigée. TOU.502b. Dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-premier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Col poissé. Face interne du col et fond desquamés. Pied légèrement ébréché. Éclat récent sur la lèvre. Aspect marbré. Contient un sac plastique renfermant des résidus de crémation (étude : M. Delémont, Inrap), composée de 60,9 g d'os crémés très fragmentés se rapportant à toutes les parties anatomiques d'un sujet biologiquement adulte, sans dégénérescence osseuse observée. Restes d'un oiseau<sup>42</sup> mêlés aux ossements humains, ainsi qu'un fragment de récipient en verre incolore, fondu et déformé, et trois clous en fer. Les récipients en verre incolore sont connus au plus tôt dans les années 20 apr. J.-C. (Foy, Nenna 2001), bien que principalement en usage entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>43</sup> La datation de ce pot est compatible avec cet élément, que l'on attribue aux alentours des années 20-40 apr. J.-C.
  - **Fig. 7, n° 2 ; HG.863.001.0038 : cruche à col cylindrique à engobe micacé.** Autre n° musée : 1645. H. : 15,6 cm ; diam. ouv. : 7,2 cm ; diam. fond : 5,4 cm. Pâte brune VdL et engobe micacé. TOU.580. Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-fin du premier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Pâte brune, engobe micacé. Vase intact.
  - **Fig. 7, n° 3 ; HG.863.001.0036 : vase ovoïde sans col, à lèvre rectangulaire.** Autre n° musée : 1633. H. : 23 cm ; diam. ouv. : 20,4 cm ; diam. fond : 9,6 cm. Pâte fine beige micacée. TOU.420. Dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-premier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Vase intact. Surface interne poissée.
  - **Fig. 7, n° 4 ; HG.863.001.0029 : vase ovoïde sans col, à lèvre aplatie.** Autre n° musée : 1630. H. : 25,5 cm ; diam. ouv. : 22 cm ; diam. fond : 11 cm. Pâte fine beige micacée. TOU.420. Dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Surface interne poissée. Deux larges cassures récentes sur le col.
  - **Fig. 8, n° 1 ; H.G.863.001.0027 : pot ovoïde à ressaut.** Autre n° musée : 1629. H. : 21,6 cm ; diam. ouv. : 20,4 cm ; diam. fond : 8,2 cm. Pâte brune VdL, fumigée. TOU.502. Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Col mutilé d'un large enlèvement en W. Surface interne teintée lie-de-vin sur le tiers inférieur du vase ; moitié supérieure mouchetée de noir.
  - **Fig. 8, n° 2 ; HG.863.0001.0032 : bouteille micacée.** Autre n° musée : 1646. H. : 20,2 cm ; diam. ouv. : 7,4 cm ; diam. fond : 9,2 cm. Pâte brune VdL, engobe micacé. TOU.561. Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Vase mutilé au col : large cassure triangulaire. Cassure fraîche au pied.
  - **Fig. 8, n° 3 ; HG.863.0041.0001 : petit pot sub-cylindrique modelé à col évasé.** Autre n° musée : 1668. H. : 9,2 cm ; diam. ouv. : 11,8 cm ; diam. fond : 8,4 cm. Pâte sableuse grise. TOU.103d. Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ? Vase calciné, incomplet. Traces ferrugineuses.
  - **Fig. 8, n° 4 ; H.G.863.001.0015 : coupe carénée cylindrique.** Autre n° musée : 1650. H. : 19 cm ; diam. ouv. : 20 cm ; diam. fond : 10 cm. Pâte brune VdL, fumigée. TOU.266. Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Résidu noir poissé sur la lèvre en surface interne. Usures mécaniques en surface interne.
  - **Fig. 8, n° 5 ; H.G.863.001.0034 : vase ovoïde à col évasé.** Autre n° musée : 1634. H. : 21 cm ; diam. ouv. : 21,6 cm ; diam. fond : 8,6 cm. Pâte brune VdL, fumigée. TOU.405. Première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Vase fissuré. Col poissé. Légère desquamation en surface interne. Trois perforations sur le col.
  - **Fig. 8, n° 6 ; H.G.863.001.0033 : vase trapu.** Autre n° musée : 1632. H. : 17 cm ; diam. ouv. : 21,2 cm ; diam. fond : 8,4 cm. Pâte brune VdL, fumigée. TOU.504b. Première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Deux perforations sur le col.

42. Identification Alexandre Fontaine (Inrap), que je remercie.

43. Identification et références communiquées par Céline Aunay (SADIL), que je remercie.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

Afan	Association pour les fouilles archéologiques nationales.
AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
BSAT	<i>Bulletin de la Société archéologique de Touraine.</i>
DFS	Document final de synthèse.
FERACF	Fédération pour l'édition de la <i>RACF</i> .
Inrap CIF	Institut national de recherches archéologiques préventives Centre-Île-de-France.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
RAN	<i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i>
RFO	Rapport final d'opération.
SAT	Société archéologique de Touraine.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.
SRA	Service régional de l'archéologie.





